FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1888. — **THÈSE** — N°

POUR

# LE DOCTORAT EN MÉDECINE

*Présentée et soutenue le 12 Décembre 1888, à 1 heure*

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS



LA

# FEMME-MÉDECIN

AU XIX[e] SIÈCLE

PAR

Caroline SCHULTZE

Née à Varsovie (Pologne) le 20 mai 1867

*Président :* M. le professeur STRAUS

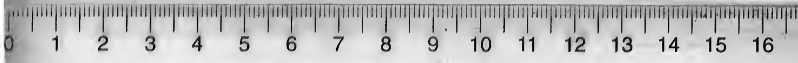
*Juges :* MM. CHARCOT, professeur; RECLUS, agrégé; LANDOUZY, agrégé.

PARIS

LIBRAIRIE OLLIER-HENRY

11, 13, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 11, 13

1888



# FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

| | |
|---|---|
| **Doyen** | M. BROUARDEL. |
| **Professeurs** | MM. |
| Anatomie | FARABEUF |
| Physiologie | CH. RICHET. |
| Physique médicale | GARIEL |
| Chimie organique et chimie minérale | GAUTIER. |
| Histoire naturelle médicale | BAILLON. |
| Pathologie et thérapeutique générales | BOUCHARD. |
| Pathologie médicale | DAMASCHINO.<br>DIEULAFOY |
| Pathologie chirurgicale | GUYON.<br>LANNELONGUE. |
| Anatomie pathologique | CORNIL. |
| Histologie | MATHIAS DUVAL. |
| Opérations et appareils | DUPLAY. |
| Pharmacologie | REGNAULD. |
| Thérapeutique et matière médicale | HAYEM. |
| Hygiène | PROUST. |
| Médecine légale | BROUARDEL. |
| Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveaux-nés | TARNIER. |
| Histoire de la médecine et de la chirurgie | LABOULBÈNE. |
| Pathologie comparée et expérimentale | STRAUSS. |
| Clinique médicale | G. SÉE.<br>POTAIN.<br>JACCOUD.<br>PETER. |
| Maladie des enfants | GRANCHER. |
| Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale | BALL. |
| Clinique des maladies cutanées et syphilitiques | FOURNIER. |
| Clinique des maladies du système nerveux | CHARCOT. |
| Clinique chirurgicale | RICHET.<br>VERNEUIL.<br>TRELAT.<br>LE FORT. |
| Clinique ophthalmologique | PANAS. |
| Clinique d'accouchement | N. |

**Professeurs honoraires.**

MM. GAVARRET, SAPPEY, HARDY et PAJOT.

**Agrégés en exercice**

| | | | |
|---|---|---|---|
| MM. BALLET | MM. HANOT | MM. PEYROT | MM. REMY |
| BLANCHARD | HANRIOT | POIRIER, chef des travaux anatomiques | REYNIER |
| BOUILLY | HUTINEL | POUCHET | RIBEMONT-DESSAIGNES |
| BRISSAUD | JALAGUIER | QUENU | ROBIN (Albert) |
| BRUN | JOFFROY | QUINQUAUD | SCHWARTZ |
| BUDIN | KIRMISSON | RAYMOND | SEGOND |
| CAMPENON | LANDOUZY | RECLUS | TROISIER |
| CHAUFFARD | MAYGRIER | | VILLEJEAN |
| DEJERINE | | | |

*Secrétaire de la Faculté : M. Ch. PUPIN.*

---

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR LE DOCTEUR MATHIAS BERSOHN

Membre de l'Académie des sciences de Cracovie

*Témoignage d'affectueuse reconaissance.*

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR STRAUS

Professeur de la Faculté de médecine
Médecin des hôpitaux
Chevalier de la Légion d'honneur.

A MON MAÎTRE

MONSIEUR LANDOUZY

Professeur agrégé de la Faculté de médecine
Médecin des hôpitaux
Chevalier de la Légion d'honneur
Membre de la Société médicale des hôpitaux

A MON MAÎTRE

MONSIEUR RECLUS

Professeur agrégé de la Faculté de médecine
Chirurgien des hôpitaux
Membre de la Société de chirurgie

A TOUS MES MAITRES

A M. le Secrétaire de la Faculté de médecine

A MES PARENTS

A TOUTE MA FAMILLE

A MES AMIS ET AMIES

A tous ceux qui m'ont aidée et guidée dans le courant de mes études

*Affectueux souvenir*

## AVANT-PROPOS

La thèse que j'ai l'honneur de soutenir n'est ni un plaidoyer pour, ni un plaidoyer contre l'émancipation de la femme ; c'est un exposé succinct quoique imparfait du rôle médical rempli par la femme, l'esquisse fidèle des luttes soutenues et des succès remportés.

Avant d'entrer en matière je saisis l'occasion qui m'est offerte de rendre hommage à mes Maîtres, grâce auxquels la Faculté de Paris est la plus respectée du monde.

Je remercie mon éminent et vénéré maître, Monsieur le professeur Peter, sous les auspices duquel j'ai fait mes débuts dans les études cliniques.

Qu'il veuille bien agréer les témoignages de toute ma reconnaissance pour les nombreuses marques de sympathie qu'il m'a données pendant le temps que j'ai eu l'honneur d'être son élève.

Je remercie mon excellent et savant maître, le Dr Reclus; qu'il me permette aussi de lui dédier ce travail modeste et incomplet. Il l'a inspiré : il m'a guidée de ses conseils. Que mes autres maîtres dans les hôpitaux : MM. les professeurs Brouardel, Grancher et Richet, et MM. Landouzy, Budin, Hutinel, Simon et Barth veuillent accepter l'expression de

mes sincères remerciements pour l'extrême bienveillance qu'ils m'ont toujours témoignée.

Toute ma gratitude également au professeur Strauss qui a daigné accepter la présidence de ma thèse.

Qu'il me soit en outre permis d'adresser mes témoignages de reconnaissance à M. Pupin, l'honorable secrétaire de la Faculté, son aide obligeante m'a permis de mener ce travail à bonne fin.

---

# CHAPITRE I

## APERÇU HISTORIQUE

La question des femmes médecins n'est pas née d'hier. Les dissertations et les controverses qu'elle a provoquées sont nombreuses. On peut citer le travail fait à Halle en 1717 par le docteur Gœlicke.

La femme médecin existait déjà dans l'antiquité.

Dans l'ancienne Grèce (1) il y eut plusieurs médecins de la famille des Asclépides, descendants d'Esculape; on peut citer aussi la mère de Socrate, Phénarète, qui s'adonnait aux accouchements. Rome, connaissait les « medicæ. »

Au moyen-âge, il y avait en Italie plus de femmes médecins qu'ailleurs. Quand la faculté de Salerne était à son apogée, une femme nommée Trotula y professait et la foule accourait pour l'écouter.

« Rossi, le célèbre économiste, dit avoir étudié à l'Université le droit, la médecine et le grec en même temps que plusieurs dames. »

Un acte (2) mentionne le diplôme donné en l'année 1250 à une femme qui traita Louis IX pendant sa croisade.

1. SCHOUTTEN. *Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, 1868, page 15.

2. *Loco citato*, page 20.

« Nous apprenons par la Bible (1) que l'une des plus anciennes opérations chirurgicales chez les Hébreux — la circoncision — était pratiquée par les femmes. »

Sur ce point les mœurs des Egyptiens sont les mêmes que chez les Indous, et aujourd'hui encore chez les Chinois, chez les Turcs et en général chez tous les peuples orientaux, on ne laisse pénétrer près des femmes malades que des médecins de leur sexe.

« Ne cherchons point d'autres causes à l'origine et à la permanence des matrones, des guérisseuses en tout genre ; elles ont toujours existé, elles existeront toujours ; le reproche mérité d'ignorance ne paralysera jamais l'élan de leur bonne et impressionnable nature, et n'arrêtera pas davantage la crédulité publique (2). »

Pour revenir à l'Europe médicale (3) les châtelaines s'occupaient de la médecine pratique et Paracelse lui-même qui ne suivait pas la médecine des anciens, ni celle des Arabes, déclarait qu'il ne connaissait pas de meilleurs praticiens qu'elles.

Il n'était point rare de trouver des femmes médecins dans la France d'alors. A preuve l'édit (4) de 1311 réglementant l'organisation du service médical dans le royaume. Cet édit « fait défense à tout chirurgien ou chirurgienne d'exercer sa profession sans avoir préalablement subi un examen devant un jury spécial. »

1. *Loco citato*, p. 23.
2. Schoutten. *loco citato*, p. 27.
3. Dupoy. *médecins du moyen-âge*, page 342.
4. Édits de novembre 1311 et d'avril 1352.

Les archives (1) de l'Université de Bologne mentionnent au XVIe siècle Alexandra Gigliani, savante anatomiste ; et au XVIIe, Maria Pettracina, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation physique des enfants. La propre fille de cette dernière, Zaffira Peretti, après avoir étudié la chirurgie à Bologne, alla à Ancône diriger les sages-femmes de toute la contrée. Grande fut également la réputation d'Anne Manzolini qui sur le tard se livra à l'étude pour seconder son mari, anatomiste distingué, fabricant de modèles en cire, et le remplaça pendant sa maladie. Les modèles qu'elle a confectionné furent une des curiosités du musée bolonais. Sa science, ses découvertes lui firent offrir une chaire à Milan, et lui valurent en 1769 une visite de l'empereur Joseph II qui la combla de distinctions honorifiques (2).

Au XVIIe siècle l'Espagnole Oliva del Sabucco (3) laissa un traité estimé d'anatomie et de physiologie ; Allema Barbara Weintrauben rédigea un manuel médical ; les Anglaises Anna Volley et Elisabeth de Kent s'occupèrent de médecine

Le XVIIe siècle nous a transmis les noms de Catarina Bassi à l'Université de Bologne ; de Christina Erxleben à l'Université de Halle et de Félicité de Fay à la Faculté de Montpellier. A cette époque vivait la célèbre praticienne Mme Boivin à qui l'Université de Marbourg fit gracieusement parvenir un diplôme de docteur.

Ce rapide exposé montre que les femmes occupent une place modeste mais honorable dans l'histoire de la médecine.

1. *Éclaireur des Alpes* du 19 juillet 1888.
2. *Idem.*
3. Waldeyer. *Semaine médicale* du 22 sept. 1888.

# ETAT DE LA QUESTION

EN

# EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

---

## CHAPITRE II

### France

#### PARIS

C'est en 1866 (1) que Mme Madeleine Brès fit la première démarche auprès du doyen M. Wurtz pour obtenir l'autorisation de suivre les cours de la Faculté de médecine.

« Avez-vous les diplômes exigés par le règlement ? lui demanda-t-il. Lorsque vous les aurez acquis, venez me revoir, je serai heureux de vous accorder la première inscription. »

En 1868 elle se représenta pourvue des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences. Elle avait été précédée de quelques mois par trois étrangères (2) : une Américaine Miss Put-

1. *Document fourni par Mme Brès.*
2. *Document de la Faculté.*

nam ; une anglaise Miss Garrett et une russe, Mlle Gontcharoff ; toutes les trois ayant les équivalences de leurs diplômes obtenus à l'étranger.

A ce propos Beaugrand raconte le fait suivant (1) : « Le regretté doyen Wurtz, partisan zélé de l'admission des femmes à la Faculté, soumit la demande au ministre Duruy.

Le Conseil des ministres en fut saisi ; ce fut l'impératrice qui présida le conseil et enleva le vote en faveur de l'innovation. » — J'espère, ajouta-t-elle, que ces jeunes femmes trouveront des imitatrices, maintenant que la voie est ouverte. »

Miss Garrett (2) une des nouvelles recrues s'était présentée au collège médical de Londres pour y prendre ses inscriptions, et avait éprouvé un refus formel qui lui fut aussi opposé à Edimbourg. Alors elle intenta un procès au collège de Londres, puis à celui d'Edimbourg. En Angleterre les procès coûtent cher. Elle y dépensa des sommes considérables, fut vaincue devant toutes les juridictions. Ce qu'elle n'avait pu faire à Londres et à Edimbourg elle le fit à Paris.

Quant à la loi française (3) nous allons voir ce qu'elle a décidé sur la question de savoir si une femme peut être reçue docteur et exercer la médecine. Cette question qui ne manque pas d'actualité, car elle se rattache à la vieille et grande controverse sur l'égalité physique et morale des

1. *Médecins du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de Dechambre.* Tome 5, 2me série, p. 605.

2. Richelot. *Union médicale*, 1875. *Femme médecin*, page 27.

3. Roland. *Les médecins et la loi du 19 ventôse an XI*, 1883, p. 36.

sexes, a été traitée dans la *Gazette des hôpitaux* du 21 mars 1868 et dans l'article « Médecins-Femmes » du *Dictionnaire des sciences médicales*.

Dans l'ancienne jurisprudence française, les femmes ne pouvaient exercer, ni la médecine, ni la chirurgie ; mais actuellement, peuvent-elles être reçues au doctorat ?

Dans les plus anciens documents sur l'organisation de la chirurgie en France, il est question des chirurgiens et des chirurgiennes. Mais dès le XVIe siècle, au témoignage de Pasquier, on ne voit plus de femmes pratiquer la médecine. Le Parlement par arrêt du 19 avril 1755 ordonna qu'à l'avenir « les femmes et les filles ne pourront être agrégées dans l'état herniaire, ni dentiste, ni dans autre partie de la chirurgie, sous quelque prétexte que ce soit, excepté dans celle qui concerne les accouchements.

Que décide la loi du 19 ventôse de l'an XI?

Des auteurs ont pensé que cette loi n'avait point dérogé aux anciennes ordonnances et aux anciens arrêts. La question, dit Dalloz, ne fait pas de doute pour la négative. Bien que l'exercice de la médecine ne soit pas nommément interdit aux femmes, la nature des études exigées pour être reçu à exercer cet art présente un obstacle moral à ce qu'elles puissent s'y livrer.

Quoiqu'il en soit et au point de vue du droit pur, la législation française ne s'oppose pas à ce qu'une femme obtienne le diplôme de docteur en médecine, si elle se soumet aux études et aux conditions prescrites. Elle ne lui interdit pas davantage d'exercer ensuite la médecine et la chirurgie. La loi de l'an XI, en effet, a remplacé toutes les anciennes restrictions ; il n'y a de légales aujourd'hui que celles qu'elle

consacre expressément. Au surplus, le principe de la liberté du travail proclamé par la révolution de 1789, a fait disparaître les obstacles qui résultaient dans la vieille jurisprudence, du régime corporatif.

Le nombre d'élèves femmes a progressé (1) à la Faculté, comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| 4 étudiantes | en | 1868—69 |
| 4 | » | 1869—70 |
| 3 | » | 1870—71 |
| 5 | » | 1871—72 |
| 8 | » | 1872—73 |
| 18 | » | 1873—74 |
| 22 | » | 1874—75 |
| 28 | » | 1875—76 |
| 31 | » | 1876—77 |
| 28 | » | 1877—78 |
| 32 | » | 1878—79 |
| 36 | » | 1879—80 |
| 37 | » | 1880—81 |
| 40 | » | 1881—82 |
| 51 | » | 1882—83 |
| 78 | » | 1883—84 |
| 103 | » | 1884—85 |
| 108 | » | 1885—86 |
| 119 | » | 1886—87 |
| 114 | » | 1887—88 |

1. *Documents de la Faculté.*

Parmi les 114 élèves de l'exercice 1887-1888, on compte :

12 Françaises.
20 Polonaises.
70 Russes.
8 Anglaises.
1 Américaine du Nord.
1 Autrichienne.
1 Grecque.
1 Turque.

Il y eut dans ces 20 années, 177 élèves dont 35 obtinrent des diplômes de doctorat et 2 officiats de santé. Voici les titres des diverses thèses avec les noms des auteurs.

Ces thèses ont reçu les notes suivantes : 1 médaille de bronze ; 4 mentions honorables ; 8 extrêmement satisfait ; 12 très satisfait ; 7 bien et 3 satisfait.

1870. Melle GARRET. — *Sur la migraine.*

1871. Melle PUTNAM. — *Sur la graisse et les acides gras.*

1875. Mme BRÈS. — *De la mamelle et de l'allaitement.*

1876. Mme RIBARD. — *Du drainage de l'œil dans les différentes affections et dans le décollement de la rétine.*

1877. Melle BARKER. — *Considérations sur les soins à donner à la femme en dehors de tout accident avant, pendant et après l'accouchement.*

Melle BOVELL. — *De quelques accidents de l'épilepsie et de l'hystéro-épilepsie.*

Mme DAHMS. — *Etude sur le thymus.*

Melle GONTCHAROFF. — *Contribution à l'étude des flexions utérines au point de vue de leur traitement.*

1. *Documents de la Faculté.*

Mlle Ocounkoff. — *Du rôle physiologique de l'éther sulfurique et de son emploi en injections sous-cutanées.*

1878. Mlle Berladsky. — *Étude histologique sur la structure des artères.*

Mlle Dimitrieff. — *Traitement des plaies sans pansements (méthode d'aération).*

1879 Mlle Chaplin Ayrton. — *Recherches sur les dimensions générales et sur le développement des corps des japonais.*

Mme Marshall. — *Du rétrécissement mitral. Sa fréquence plus grande chez la femme.*

1880. Mme Kingsford. — *De l'alimentation végétale chez l'homme (végétarisme).*

1881. Mme Guénot. — *Étude sur la physiologie de la menstruation et de ses rapports avec l'arthritisme et la scrofule.*

Mme Raymond-Perrée. — *Étude des épanchements chyliformes dans les séreuses.*

Mlle Skwortzoff.— *De la surdité et de la cécité des mots dans l'aphasie.*

1882. Mlle Bourchier. — *Sur les conservations des vibrations thoraciques dans les épanchements pleurétiques.*

1883. Mlle Benoit. — *Paralysie spinale infantile.*

Mme Berline-hering. — *Contribution à l'étude de la lithiase biliaire dans ses rapports avec la grossesse et l'accouchement.*

Mme Waite. — *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire.*

Mlle Wischinsky. — *Péritonite puerpérale chez les nouveau-nés.*

1884. Mlle Coutzarida. — *De l'hydrorrhée et de sa valeur séméiotique dans le cancer du corps de l'utérus.*

Mlle Ellaby. — *De l'amplitude de la convergence.*

Mlle Kraft. — *Traitement de l'empyème par la pleurotomie antiseptique.*

Mlle A. Lowry. — *De certains accidents de croissance des ostéo-myélites (fièvre de croissance).*

Mlle I. Lowry. — *Des hémorrhagies intestinales dans la fièvre typhoïde.*

Mlle Mesnard. — *De l'influence des lésions syphilitiques du col de l'utérus sur l'accouchement.*

Mme Sarraute. — *Étude microscopique d'un lithopédion.*

1887. Mlle Bradley. — *Iodisme.*

Mme Conta. — *Du mal de Pott au-dessous de la moelle chez les enfants et de ses conséquences au point de vue de l'accouchement.*

Mme de Hérodinoff. — *Essai sur les myélopathies syphilitiques tertiaires, diffuses ou disséminées.*

Mme Merritt. — *Quelques recherches sur le rapport des crevasses du mamelon aux abcès du sein.*

Mme Sollier-Dubois. — *De l'état de la dentition chez les enfants idiots et arriérés.*

1888. Mme de Gorski. — *Considérations sur la folie puerpérale et sur sa nature.*

Parmi les 177 élèves, 45 se sont mariées.

Paris, compte d'après l'*Annuaire médical*, 11 femmes docteurs dont :

4 à clientèle mixte.

1 traite les maladies de la bouche.

4 s'occupent des maladies des femmes et des enfants.

2 ont la spécialité des femmes enceintes.

En 1870 (1) la guerre éclate, Mme Brès, la première française pourvue du diplôme de docteur de la Faculté de Paris, désire se consacrer à des fonctions hospitalières.

1. Document donné par Mme Brès.

Son mari fait partie de la garde nationale ; mère alors de trois enfants elle demande à être admise dans un hôpital, à titre d'interne. Sur la proposition du professeur Broca elle est nommée interne provisoire à l'hôpital de la Pitié, où elle habite pendant les deux sièges de Paris.

Voici comment s'exprimait le professeur Broca : « Madame Brès est entrée dans mon service en qualité d'élève stagiaire en 1869. Au mois de septembre 1870, l'absence de plusieurs internes appelés dans les hôpitaux militaires, nécessitait la nomination d'internes provisoires. Madame Brès sur ma proposition fut désignée comme interne provisoire. En cette qualité, pendant les deux sièges de Paris et jusqu'au mois de juillet 1871, elle a fait son service avec une exactitude que n'a pas interrompue le bombardement de l'hôpital. Son service a toujours été très bien fait et sa tenue irréprochable. »

Le directeur de l'hôpital ajoute : « Madame Brès s'est toujours fait remarquer par son zèle, son dévouement et son excellente tenue. Elle nous a particulièrement secondés pendant la dernière insurrection. »

Les professeurs Gavarret, MM. Sappey, Paul Lorain et le doyen Wurtz disent : « Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport. »

Mme Brès a voulu ensuite acquérir par concours le titre d'externe, puis d'interne ; elle s'adressa à l'Assistance publique et voici ce qui lui fut répondu :

Service de santé. — « J'ai soumis au Conseil de surveillance de l'Administration la demande que vous m'avez adressée afin d'être admise comme élève aux concours de l'externat ou de l'internat dans les hôpitaux civils de Paris.

Les témoignages honorables qui vous recommandent, et les services que vous aviez déjà rendus dans différentes circonstances, ont déterminé le Conseil à donner une attention particulière à votre demande et il n'a voulu se prononcer qu'après avoir entendu le rapport d'une commission composée de plusieurs membres.

S'il ne s'était agi que de vous personnellement, je crois pouvoir dire que l'autorisation demandée eut été probablement accordée. Mais le Conseil a compris qu'il ne pouvait ainsi restreindre la question, et l'examinant en thèse générale dans son application et ses conséquences d'avenir, le Conseil a eu le regret de ne pouvoir autoriser l'innovation que votre admission aurait consacrée. »

Le directeur de l'administration
de l'Assistance publique,
*Signé :* Blondel.

Paris, le 21 décembre 1871.

A la suite de ce refus les étudiantes pétitionnèrent plusieurs fois pour obtenir les mêmes avantages et enfin en 1881, le Conseil de surveillance se réunit pour résoudre définitivement la question.

Nous avons eu entre les mains quelques renseignements sur la décision du Conseil de surveillance ayant pour objet *d'admettre les étudiantes en médecine à concourir pour l'externat,* séance du 17 novembre 1881.

Le Conseil, après de nombreuses discussions, considérant que les élèves femmes sont déjà admises à suivre les services des hôpitaux en qualité de bénévoles et de stagiaires, qu'en

demandant à subir les épreuves du concours de l'externat, elles n'ont d'autre but que d'obtenir un titre qui garantit la solidité de leurs études — et que les fonctions d'élèves externes que leur confèrera ce titre sont à peu près identiques à celles de bénévoles et de stagiaires, a décidé que les étudiantes ayant demandé à être autorisées à subir les épreuves du concours de l'externat, pourraient être admises à ce concours sous la réserve qu'elles rempliront les conditions déterminées par le réglement sur le service de santé.

Dès l'année 1882 les étudiantes ont concouru et voici leur nombre pour chaque année.

| | | |
|---|---|---|
| 2 | . . . . . en | 1882—83 |
| 3 | . . . . . | 1883—84 |
| 3 | . . . . . | 1884—85 |
| 2 | . . . . . | 1885—86 |
| 2 | . . . . . | 1886—87 |
| 2 | . . . . . | 1887—88 |

Toutes celles qui ont concouru ont été reçues et en général dans un rang très honorable. Elles se sont acquittées de leurs fonctions « à la satisfaction de leurs chefs (1). »

Aucune plainte n'a été formulée contre elles ni par les malades, ni par les directeurs des établissements hospitaliers (2). Par conséquent elles n'ont donné à l'administration aucun motif de regretter sa décision.

1. *Progrès médical*, 27 sept. 1884. p. 777.
2. *Progrès médical*, 27 septembre 1884, page 777.

Obéissant même aux règlements de l'administration de l'Assistance publique qui dit que *les externes de deuxième et de troisième année sont obligés de concourir pour l'internat*, elles demandent à profiter des avantages que leur confère le titre d'externes et à concourir pour l'internat.

L'administration (1) CONTRAINT POURTANT ses externes-femmes à violer son réglement. Elle leur refuse l'inscription, s'appuyant sur ce que, lorsqu'on avait permis aux femmes de concourir pour l'externat, on avait fait la restriction « *mentale* » que c'était sous cette réserve que ces externes ne pourraient être internes. Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique a eu beau voter l'application commune du réglement, la direction a résisté, et les femmes se sont vues exclues au moins pendant l'année 1884 du concours de l'internat, comme c'était leur droit.

Cette résistance (2) de l'administration fut motivée par la pétition d'un certain nombre d'internes, portant 90 signatures, y compris celles d'un grand nombre d'internes provisoires qui s'opposaient à l'admission des étudiantes à l'internat.

La pétition (3) des internes n'a jamais été publiée, mais les journaux conservateurs des abus en médecine et en administration ont fait connaître les principaux arguments sur lesquels elle s'appuyait. On reconnaîtra que la galanterie n'entrait pour rien dans ce document.

Les femmes n'ont pas les aptitudes physiques nécessaires.

1. *Idem*. 771.
2. *Idem*, 31 décembre 1884, page 1092.
3. *Idem*, le 31 décembre 1884.

Elles n'ont pas non plus les qualités morales, ni les qualités intellectuelles suffisantes. Sans compter la salle de garde et ses inconvénients.

En somme, la seule objection, c'est qu'elles sont femmes..... Cependant leur sexe ne les a pas empêchées de faire leur service d'externes à la satisfaction de leurs chefs.

Une autre objection fut basée sur le fait qu'un certain nombre de médecins et de chirurgiens des hôpitaux avaient appuyé la pétition des internes. On en concluait que, même admises au concours, les femmes ne trouveraient pas de places. Un certain nombre de médecins et de chirurgiens se chargèrent de répondre par une pétition en sens contraire : et, dans une discussion qui eut lieu en même temps à la Société de chirurgie et à la Société médicale des Hôpitaux, tous les noms de ceux qui y prirent part ne se sont pas retrouvés. Cela prouve que tous les membres de ces sociétés n'assistent point aux séances, mais non pas que les signatures de la contre-pétition aient modifié l'opinion des absents.)

Du reste on peut provoquer les rectifications en donnant les noms de ceux qui ont été signalés comme ayant appuyé la réclamation des étudiantes.

Ce sont : (1) MM. Verneuil, Charcot, Ball, Fournier, Damaschino, Jaccoud, Germain Sée, Duplay professeurs à la Faculté de médecine, médecins et chirurgiens des hôpitaux ; MM. Grancher, Joffroy, Landouzy, Raymond, Pinard, Berger, Dujardin-Beaumetz, Benjamin Anger, Théophile Anger, Dejerine, Gouguenheim, Porak, Bar, Brissaud, Empis,

1. *Progrès médical*, 1884, page 1092.

Vidal, de Beurmann, de Saint-Germain, Maygrier, Prengrueber, Landrieux, Hutinel, Marchand, Ribemont, Constantin Paul, agrégés de la Faculté, chirurgiens, médecins ou accoucheurs des hôpitaux.

Ont signé également MM. Paul Bert, A. Gautier, Baillon, Sappey, Blanchard, professeurs et agrégés.

Le 5 novembre 1884 (1) les chirurgiens des hôpitaux étaient convoqués en séance extraordinaire ;

Le vendredi, la Société médicale des hôpitaux délibérait à son tour, et les deux réunions, à la presque unanimité, votaient contre l'internat des femmes.

A cette séance M. Nicaise exposait — comment les étudiantes, après plusieurs échecs, avaient obtenu d'abord l'externat sous la condition expresse qu'elles ne pourraient jamais s'en prévaloir pour réclamer le titre et les fonctions d'internes, — comment elles avaient pu oublier cet engagement formel, aidées par le Conseil municipal, soutenues par le Conseil de surveillance, et malgré la répugnance de l'administration ; — comment de nouvelles démarches avaient disposé en leur faveur M. le préfet de la Seine et presque assuré leur succès ; comment enfin MM. Hardy, Nicaise et Moutard-Martin soutenus de M. Trélat avaient été reçus par M. le préfet et l'avaient prié d'attendre l'avis du corps médical.

*M. Verneuil* (2) prononça ensuite, en faveur des femmes, un discours élevé dans lequel il rappelait que 42 médecins

1. *Union médicale*, 13 novembre 1884, page 805.

2. *Semaine médicale*, 13 novembre 1884, page 447.

ou chirurgiens, parmi lesquels 11 professeurs de l'école, avaient signé une déclaration en faveur des étudiantes.

*M. Trélat* combattit la proposition de M. Verneuil, en se fondant sur les inconvénients qui résulteraient de la promiscuité des sexes.

On procéda au vote et la réunion se prononça contre l'internat des femmes à une très forte majorité. Il y eut seulement 4 voix en faveur de la proposition, celles de MM. Berger, Marchand, Prengrueber, Verneuil.

D'un autre côté, la Société des médecins des hôpitaux a tenu le 7 novembre une réunion extraordinaire pour discuter la même question.

*M. Landouzy*, qui seul, prit la parole pour les internes-femmes, ne voulut pas répondre au réquisitoire de M. Moutard-Martin, réquisitoire dans lequel étaient accumulés une série d'arguments plus ou moins spécieux, desquels il résultait que les femmes ne pouvaient, à titre d'internes, pénétrer dans un hôpital — sans inconvénients pour les malades, — sans danger pour le bon ordre des hôpitaux, — sans ennuis pour les chefs de service, — sans écueils pour leurs collègues hommes — sans dépréciation du concours de l'internat — etc., etc...., répondit qu'il n'avait pas à défendre les femmes dans le procès de tendance qui leur était fait. Qu'il porterait la question sur un autre terrain, celui de savoir si l'internat ayant été institué pour l'instruction des étudiants en médecine, il n'était pas logique et désirable, les femmes en France, étant admises au doctorat en médecine, que les femmes médecins fussent à même (si elles étaient capables, d'arriver à l'internat par concours public) de devenir les meilleurs médecins possibles.

Pour autoriser les femmes à concourir à l'internat, M. Landouzy demande qu'on écarte les arguments spécieux et les accusations étrangères au débat : l'internat étant une véritable école d'instruction médicale, il faut s'inspirer de l'idée qui a fait créer cette grande école professionnelle, il faut se souvenir qu'il est une école plutôt qu'une fonction.

Persuadée de cette vérité, a dit la Commission de l'institution de l'internat (1), que c'est dans les hospices et en prenant une part active au traitement des malades que s'acquièrent les connaissances en l'art de guérir, la Commission ne saurait trop s'appliquer, d'une part, à attirer dans cette voie le plus grand nombre d'élèves possible, d'autre part à rechercher les moyens de fortifier leurs études et d'accroître leur émulation. En conséquence, elle confirme la division des élèves en externes et internes, deux degrés dont on n'atteindra le second qu'après avoir franchi le premier ; décide que les fonctions des deux ordres sont temporaires, soumet les uns comme les autres au principe du concours. »

Puisqu'il s'agit d'une école ouverte au concours, M. Landouzy demande :

1° Si en droit, on peut refuser à une externe femme ce qu'on accorde à un externe homme, puisque, aux termes du réglement hospitalier, l'internat est le complément de l'externat ;

1. C'est à la suite du rapport rédigé par la commission dont étaient membres Gastaldy, Deschamps, Thuraux, Pelletan, Cullerier et Thouret (février 1802) que fut rendu l'arrêté qui, constituant sur des bases nouvelles le service de santé, institua l'internat tel qu'il n'a pas cessé de fonctionner depuis.

2° Si, en fait, on n'aboutira pas à cette extrémité de maintenir de propos délibéré, les femmes médecins à un taux d'instruction inférieure, pour le diplôme de docteur, on leur impose même stage, mêmes charges, mêmes épreuves, et on leur refuserait les moyens de solide instruction qu'on accorde aux seuls hommes ? Ouvrir par concours l'internat aux femmes, c'est leur ouvrir la véritable école du savoir et du dévouement professionels, celle à laquelle ont été instruits et formés tous ceux qui, dans le monde entier, honorant la science et la pratique médicales, aiment à se réclamer au moins autant de l'école professionnelle des hôpitaux de Paris que de la Faculté de médecine.

*M. Hardy* se prononça énergiquement contre l'admission des femmes à l'internat.

Les autres membres qui prirent la parole ne dirent que quelques mots. Ce sont MM. Empis, Damaschino, Vidal qui, bien qu'ayant précédemment donné leur signature en *faveur de l'admission des femmes à l'internat*, déclarèrent se rallier à l'opinion contraire (1).

Après quelques observations présentées entre autres par le Dr Blachez, qui d'ailleurs n'avait pas signé la demande, on procéda au vote par appel nominal pour savoir qui approuvait une motion écrite de M. Moutard-Martin, tendant à s'opposer à l'admission des femmes à l'internat. Il y eut seulement 4 à 5 voix contre l'adoption de la proposition. En conséquence, la Société des médecins des Hôpitaux repoussa à une grande majorité la demande formulée par les externes femmes.

1. *Semaine médicale*, 15 novembre 1884.

La question (1) de l'internat des femmes fut aussi, au Conseil municipal, l'objet d'une discussion (2 février) à laquelle prirent part MM. Piperaud, Chassaing, Robinet, Strauss, Levraud, Deschamps, le Dr Desprès et le directeur de l'Assistance publique, M. Peyron.

Le Conseil, par 57 voix contre 15, vota l'ordre du jour de M. Piperaud, ainsi conçu : « Le Conseil, considérant qu'il est juste de faciliter l'instruction médicale des femmes, — considérant que les fonctions d'externes des hôpitaux *donnent droit* à l'admission au concours de l'internat sous peine de déchéance, — invite l'administration à ne plus s'opposer à l'admission des femmes audit concours de l'internat. »

Nous relevons dans le *Bulletin municipal* qui rend compte de ce débat (2) cette phrase de M. Desprès, chirurgien des hôpitaux, « la femme a une maladie qui n'appartient qu'à elle, l'hystérie ! »

On sait ce qu'il faut penser de cette affirmation qui est en contradiction absolue avec l'observation des faits et l'enseignement de l'école (3).

Enfin (4) malgré l'opposition formelle de la majorité des médecins et chirurgiens des hôpitaux, malgré les démarches faites par M. le professeur Hardy, président de l'association des internes et par MM. Moutard-Martin et Nicaise, délégués du corps médical au conseil de surveillance de l'Assistance publique, un arrêté préfectoral autorisa l'admission des

1. *Semaine médicale.* 13 novembre 1884, p. 447.
2. *Progrès médical,* 7 février 1885, page 120.
3. Page 210, ligne 13.
4. *Progrès médical,* 8 novembre, 1884. Page 538.

femmes externes au concours de l'internat pour l'année suivante (1885).

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1885 (1) a donc décidé et résolu la question d'une façon favorable et définitive.

« Article premier. — Les élèves externes femmes qui rempliront les conditions déterminées par le réglement sur le service de santé seront admises à prendre part au concours de l'internat.

Les internes femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les internes hommes.

Article 2. — Ces dispositions seront mises en vigueur en attendant que le travail de révision auquel est soumis le réglement sur le service de santé permette de les y insérer.

Signé : E. POUBELLE. »

En conséquence M^lles Klumpke et Edwards concoururent en 1885 ; M^lle Klumpke fut nommée interne provisoire à la suite du concours, 1886-87, puis interne titulaire et prit service chez M. Balzer à l'hôpital de Lourcine. M^lle Edwards fut nommée interne provisoire de l'hospice des Enfants-Assistés.

M^lle Klumpke est l'auteur, entre autres publications, d'un travail intitulé *Contribution à l'étude des paralysies radiculaires du plexus brachial*, travail couronné en 1886 par l'Académie de médecine ; prix Godard, 1000 francs.

1. *Paris médical* du 29 août 1885, page 410

## MONTPELLIER

Le 30 juillet 1888 (1) Mme Tkatcheff une des étudiantes les plus distinguées que Montpellier ait possédées, a soutenu devant la Faculté de médecine une thèse de doctorat, intitulée : *Étude sur la situation hygiénique des ouvriers en Russie ;*

Elle s'était fait connaître à Arles en 1884 lorsde l'épidémie cholérique. Déléguée par la Faculté comme interne des hôpitaux d'Arles, où la maladie sévissait avec violence, elle remplit son rôle de médecin « avec une abnégation admirable » et reçut du préfet des Bouches-du-Rhône la direction du service sanitaire des salins de Giraud, où l'épidémie s'était propagée. Pour récompenser le dévouement, qu'elle montra dans cette expédition, Mme Tkatcheff reçut du ministre de l'intérieur une médaille de première classe en argent.

A peine rentrée à Montpellier, elle repartait de nouveau, pour Naples, cette fois à côté des professeurs Semmola et Fazzio comme volontaire de la *Croce Bianca,* et réattaquait le fléau qui atteignait, à ce moment, toute son intensité. Au retour, elle publiait : *Un mois à Naples pendant l'épidémie cholérique,* travail remarqué qui lui ouvrit les colonnes de la *Gazette des sciences médicales.*

A sa réception au doctorat, son président de thèse, le professeur Bertin, lui dit entr'autres choses : « Votre œuvre

1. *Petit Méridional* du 3 août 1888.

est une œuvre de bien. » L'argumentation de M. Bertin ne fut qu'un éloge continu.

« Si j'avais vécu, il y a cent ans, lui dit M. Lannegrâce, ma place aurait été à la Bastille ; si j'étais Russe, je serais des vôtres !... » « La situation que vous nous dépeignez est terrible, elle dépasse la limite de ce que l'on peut croire, continua le professeur. » MM. Brossé et Mossé, à leur tour, ne tarirent pas d'éloges. Mme Tkatcheff reçut la note « très bien » pour la soutenance.

ALGER

L'école de médecine d'Alger a comme aide d'anatomie (1) une femme docteur, Mme Fumot.

BORDEAUX

On compte actuellement trois étudiantes en médecine à l'École de Bordeaux, et une femme docteur reçue en 1884, qui traite les maladies des femmes et des enfants, un officier de santé ayant une clientèle mixte y eut en mai 1886 un incident à propos du concours pour la clinique d'accouchement. Melle Mesnard qui exerce actuellement dans cette ville eut la pensée de participer à ce concours et s'adressa au doyen pour se faire inscrire comme concurrente. Le doyen consulta les professeurs et tous furent

1. *Document d'Alger.*

unanimes pour la laisser concourir. M. le Doyen toutefois soumit la demande à M. Goblet, ministre de l'instruction publique qui, le 15 mars 1886, décida d'exclure les candidats du sexe féminin de tous concours au clinicat.

A une nouvelle demande de mademoiselle Mesnard le recteur de l'Académie de Bordeaux déclara le 4 juin 1888, que M. Lockroy ne voulait pas revenir sur la décision du 15 mars 1886.

A côté de Mme Brès de Paris et Tkatcheff de Montpellier nous pouvons citer le nom de madame Ribard dont une dépêche de Hanoï au mois de juillet 1886 (1) annonçait la mort. Mme Ribard accompagnait la mission Paul Bert en Annam et au Tonkin, elle succomba à Ouang-Yen au moment où elle allait être appelée à rendre un éminent service à la cause française, en faisant l'opération de la cataracte à la mère du roi d'Annam. Elle s'était spécialisée dans le traitement des maladies des yeux. Elle avait été reçue docteur à Paris en 1876, peu de temps après elle fut nommée inspectrice du service des Enfants-Assistés dans les départements de la Seine et de la Nièvre. Elle pratiqua ensuite comme médecin au sérail du Khédive d'Egypte et au Caire jusqu'à la chute d'Ismaël Pacha (2), en 1879.

1. *Progrès médical*, du 20 août 1886.
2. Le Khédive actuel n'a pas de harem.

## CHAPITRE III

### RUSSIE

C'est vers 1861 que le désir de s'instruire plus largement se manifesta chez la femme russe (1). A cette époque un grand élan intellectuel se produisait en haine du despotisme de Nicolas I : or, en Russie la femme des classes éclairées ne reste étrangère à aucun mouvement politique ou social. Elle s'aperçut bientôt que, pour être vraiment utile, une instruction plus large lui manquait et organisa à son profit, des lycées, des écoles professionnelles, enfin des cours supérieurs suivant les programmes des différentes facultés. Mais cela ne leur suffit pas. Le nombre trop restreint de médecins dans une population extrêmement dispersée leur indiqua la voie qu'il fallait suivre. Il y avait des vides à remplir dans cette carrière qui a pour mission, sinon de guérir, du moins de soulager souvent et de consoler toujours ! N'est-elle pas l'aspiration, la vocation innée chez la femme ?

Pendant 8 ans (2), par « la presse, par les réunions, par les pétitions, la propagande fut des plus actives. » La population se montrait sympathique.

1. *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Montpellier*, 1887, page 301.
2. *Idem*, page 303.

En 1870 (1), les professeurs des facultés, au nombre de 24 délibérèrent sur l'organisation des cours médicaux. Ils offrirent de faire des cours gratuits ; parmi eux se trouvaient 16 professeurs de l'Académie ; 4 médecins des hôpitaux et 4 médecins consultants de l'hôpital militaire de Saint Nicolas. Mais comme tout mouvement trop rapide, celui-ci eut ses côtés fâcheux. Beaucoup de femmes poussant trop loin l'idée de l'émancipation voulurent sacrifier mêmes les apparences ; de là, les cheveux coupés ras et les lunettes qu'on leur reprocha bientôt. Ces excès, si l'on peut ainsi dire, furent une cause d'hésitation dans les sphères ministérielles, et les cours furent interdits par le conseil supérieur de l'instruction publique. Ce refus (2) formel provoqua une émulation chez les jeunes filles russes, et en 1871 commença leur odyssée. Bientôt la Faculté de Zurich fut envahie, mais en Suisse ce mouvement scientifique tourna à la politique. Un ukase ordonna aux étudiantes de rentrer de leur patrie ; alors plusieurs de ces jeunes filles se dispersèrent dans l'ancien et le nouveau monde. Ceux qui, en Russie opposaient au mouvement émancipateur de la femme, se trouvèrent débordés ; tout ce que put faire le gouvernement, fut d'atténuer le danger de l'émigration féminine, en autorisant l'ouverture des cours médicaux pour les femmes. Encouragées par cette disposition favorable, elles adressèrent alors une pétition à Alexandre II.

Qu'en devait-il sortir ?

1. Professeur Sonchinsky. *Dix ans des cours de médecine pour les femmes*, 1883, page 9.

2. *Idem*.

Par un ukase (1) du 2 novembre 1872, Alexandre II avait autorisé les femmes russes à suivre les cours de médecine de la Faculté de Saint-Pétersbourg mais sans leur accorder d'autre titre que celui de « sages-femmes savantes », bien qu'elles suivissent les cours des étudiants en médecine. Les cours devaient durer 4 années et seulement à titre d'essai. Pour être admises à les suivre il fallait avoir plus de 20 ans, présenter un diplôme de baccalauréat restreint pour les lettres et complet pour les sciences et subir un examen d'admission, Quatre cents aspirantes se présentèrent; quatre-vingt-dix seulement furent reçues, faute de place.

Grande fut leur joie quand la porte de l'Académie fut ouverte et quand les cours furent inaugurés. Ce n'avait pas été sans peine, et sans inquiétude. Toute sorte de bruits contradictoires avaient couru. On annonçait tantôt le refus de l'autorisation suprême, tantôt l'opposition de tel ou tel professeur.

Les candidates présentaient un groupe varié de tout âge, de toute provenance, veuves, femmes mariées et jeunes filles. — Quelques-unes étaient venues du Caucase, de la Sibérie, des parties les plus éloignées de l'empire. — Toutes les classes étaient représentées, mais inégalement; les filles des petits employés de l'état donnaient le plus fort contingent.

Les 90 élèves admises après l'examen d'entrée à la Faculté franchirent le seuil avec un sentiment « d'orgueil triom-

1. *Idem* page 15.
2. *Idem*.
3. *Idem*.

phant ». Elles se sentaient l'avant-garde les femmes russes, appelées enfin au libre emploi de leur activité intellectuelle. Cette date de 1872 marque une ère dans leur histoire nationale.

Peu à peu on sortit des hésitations et des incertitudes du début. Les leçons devaient se faire à l'Ecole Militaire, mais à part des étudiants, bien que d'après le même programme et par les mêmes professeurs. Les études furent poursuivies avec ardeur, mais non sans crainte, car, on le savait, les cours n'avaient pas de consécration ; il fallait presque se cacher. Il ne faut pas oublier, en effet que, malgré la largeur du programme les cours étaient destinés à faire des *sages-femmes ;* il fallait donc éviter les imprudences qui eussent pu les faire fermer. Aussi, un jour, pendant une leçon sur les nerfs du cœur, lorsqu'entra dans l'emphithéâtre un haut fonctionnaire, le professeur changea brusquement de sujet et aborda la physiologie de la grossesse. Les choses les plus inoffensives soulevaient des difficultés inouies et cependant les études marchaient, les examens se passaient brillamment en présence du Ministre de la guerre, qui se montrait partisan sincère des cours.

En 1873 (1), on admit 89 élèves, et la troisième année on permit aux étudiantes de suivre les cliniques. Dans les 10 premières années on ne compta pas moins de 1091 élèves dont 700 terminèrent leurs études et reçurent les diplômes de doctorat.

1. *Idem*, page 29.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 90 élèves en | 1872 | furent admises. | |
| 89 | 1873 | » | |
| 88 | 1874 | » | |
| 93 | 1875 | » | |
| 130 | 1876 | » | |
| 121 | 1877 | » | |
| 110 | 1878 | » | |
| 83 | 1879 | » | |
| 77 | 1880 | » | |
| 78 | 1881 | » | |
| 132 | 1882 | » | |

Ce fut la dernière admission.

Les laboratoires de chimie avaient des places pour 60 élèves ; celui de physiologie pour 100 élèves.

Le cabinet de botanique possédait cinq microscopes.

En 1877 (1), c'est-à-dire cinq ans après l'ouverture des cours médicaux, il fallut décider quel titre conférer aux étudiantes, déterminer leurs droits, leurs attributions. Les appellerait-on, comme on l'avait proposé, « *sages-femmes savantes*, ou leur donnerait-on le titre de médecin ?

La guerre turco-russe vint tout décider. — Le nombre des médecins était alors insuffisant ; on possédait un médecin pour 5,532 habitants. Ce n'était pas assez en temps de paix, à plus forte raison en temps de guerre (2). Le gouvernement se vit obligé de s'adresser aux étudiantes de quatrième et

1. *Idem*, page 30-31.
2. Ilinsky. *La femme russe pendant la guerre de* 1877-78, page 23.

de cinquième année; ces dernières formant une réserve de forces médicales. A cet appel, 25 étudiantes se dirigèrent sur le théâtre de la guerre. Les services qu'elles rendirent furent tels que l'on dut considérer leur cause comme gagnée. Sous la direction des professeurs, les étudiantes se rendirent à Jassy, Braïloff, Frasechty, Zimnitza, en Bulgarie, à Biela et Bulgareni, où elles exercèrent les fonctions de chefs de cliniques, d'internes, et souvent de chefs des services médicaux. Elles remplirent les fonctions de chirurgiens, et la guerre ayant amené dans l'armée une épidémie de fièvre typhoïde, elles luttèrent sur le pied d'égalité avec leurs confrères contre ce terrible fléau. Travaillant incessamment à panser ou à opérer les blessés plusieurs de ces femmes moururent du typhus. Les commissions médicales de Braïloff, de Jassy, ainsi que plusieurs chefs de services des hôpitaux militaires, constatèrent dans leurs rapports les mérites des étudiantes en médecine. Quelques-uns avouèrent qu'avant d'avoir vu les femmes à l'œuvre, ils étaient hostiles à la femme médecin; mais que depuis la guerre, leur opinion avait complètement changé.

Comment les soldats russes acceptèrent-ils cette innovation ? Ils avaient d'abord vu avec surprise ces femmes qui venaient leur donner des soins médicaux et chirurgicaux, mais ils s'habituèrent bientôt à considérer ces jeunes femmes non seulement comme des médecins ordinaires, mais aussi comme des sœurs de charité, et au moment de leur départ elles furent accompagnées de bénédictions et de larmes de reconnaissance.

En février 1878 (1), l'inspecteur médical dans son rap-

1. Souchinsky. *Loco citato*, page 15.

port au commandant en chef s'exprimait en ces termes : « Les étudiantes en médecine ont déployé depuis le commencement de la guerre un zèle et une aptitude remarquables et se sont recommandées de la meilleure façon par leurs connaissances thérapeutiques et chirurgicales et par les soins qu'elles ont donnés aux malades, justifiant ainsi les espérances du personnel médical supérieur. »

On avait vu les étudiantes en de cinquième année faire sous la direction des professeurs, les opérations les plus sérieuses, comme l'amputation de la cuisse, la désarticulation de l'épaule, etc.

A Bulgaréni, vers la fin d'août 1878, quatre étudiantes ayant été attachées au soixante-troisième hôpital militaire organisé pour 600 malades, avaient aidé leurs confrères à traiter et à opérer une accumulation de plus de neuf mille blessés; elles travaillèrent souvent dix-huit heures sur vingt-quatre. Les correspondants étrangers mentionnèrent avec admiration dans leurs journaux. Alexandre II dans sa visite aux lazarets, au mois de mai 1878, les combla d'éloges; il leur décerna une médaille d'or attachée au ruban Saint Stanislas, un des plus nobles de la Russie que l'on n'obtient qu'aux feux de l'ennemi : « Le temps et la pratique ont fait leur œuvre, lit-on dans le rapport, l'activité et les bienfaits de leurs services dans les contrées reculées ont été constatés comme supérieurs même à ce qui a été fait par les hommes. Possédant la même somme de connaissances, elles se sont dévouées entièrement à leur œuvre, gardées d'ailleurs par la délicatesse de leur sexe contre les perni-

1. *Idem*, page 16.

cieuses habitudes de notre vie provinciale telles que les cartes et la boisson. »

La période féconde de l'expédition turque leur permit d'acquitter leur tribut de reconnaissance envers le ministre de la guerre, M. Milioutine.

En qualité de chirurgiens civils des hôpitaux ou d'aide-médecins, elles travaillèrent durant toute la guerre sur le même pied que le personnel masculin, prenant part comme directrices ou comme aides à toutes les opérations médicales ou chirurgicales. « Elles ont, en somme, pleinement justifié les espérances que leur admission aux cours médicaux avait fait concevoir dans le sens de leur utilité nationale et privée (1). »

Après les rentrées des armées, les ambulancières et celles qui n'avaient pu faire la campagne, se présentèrent aux examens; toutes furent reçues avec succès en novembre 1878. L'empereur Alexandre II leur conféra le titre de médecin, le droit de porter les palmes médicales aux initiales de femme médecin et d'exercer librement leur profession. Le Conseil des professeurs déclara, d'avis unanime : « Qu'il est juste de donner aux femmes les mêmes titres scientifiques et les mêmes droits que ceux dont jouissent les hommes qui ont terminé leurs études dans les universités (2). »

Le pays ne tarda pas à profiter de ces recrues; les *Zemstwy* ou assemblées rurales, leur offrirent des places, et, en 1882, 62 femmes étaient attachées à des hôpitaux régionaux; 66 étaient entrées au service d'autres établissements hospitaliers.

1. Souchinsky. *Loc. citato;* page 17.
2. Souchinsky, page 19.

Et pourtant les cours (1) de médecine pour les femmes furent fermés en l'année 1882. Quelle est la cause de cet événement, qui fit sensation en Russie?

On décida qu'on n'admettrait plus de nouvelles élèves, mais qu'on permettrait aux actuelles de terminer leurs études et de passer leur doctorat en 1887.

La société s'émut; la presse, les revues publièrent de chaleureux articles pour leur défense.

Mais comment expliquer les poursuites dont sont accablés les cours de médecine pour ces femmes?

Elles datent du règne actuel. On dit qu'une femme haut placée, jura, de faire retourner la femme russe à son foyer et de rendre la mère à ses enfants.

Pendant les dix ans qu'ont duré les cours médicaux, on a compté :

1091 élèves, parmi lesquelles:
80 femmes mariées:
19 veuves :
992 demoiselles,

Dont 436 se sont mariées pendant le courant de leurs études. La plupart ont choisi pour compagnons de lutte leurs futurs confrères, médecins et professeurs des facultés; tout en exerçant leur profession; elles demeurent femmes, souvent plus femmes que les autres. D'autres préfèrent ne pas se charger des plaisirs et des peines de la vie familiale

1. *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Montpellier*, 1887, page 313.

trouvant que la science suffit à les remplacer largement (1). »

Parmi les 700 femmes médecins, 54 sont chefs de clinique et chefs de laboratoire.

62 médecins consultants près des hôpitaux des femmes et des enfants.

130 sont médecins municipaux dans les provinces. Là elles s'attirent les sympathies de la population rurale qui les consulte de préférence. Les municipalités demandent toujours au gouvernement des femmes médecins, surtout dans les provinces musulmanes, où le rôle médical de la femme en raison des idées religieuses, paraît le plus indiqué.

5 sont chirurgiennes.

16 s'occupent des maladies mentales.

10 ont abandonné leurs études pour cause de maladie.

5 les ont abandonnées par manque de ressources.

Pendant l'épidémie de diphtérie, en 1884, dans le gouvernement de Poltawa, les femmes ont joué un grand rôle et quelques unes furent victimes du terrible fléau.

Plusieurs ont publié des ouvrages de valeur, entre autres (2).

Balbot. — *Sur l'anévrysme de l'artère sous-clavière.*

Begak. — *Du mouvement de l'hémoglobine du sang dans les différentes périodes de la variole.*

Bystrooumoff. — *Myomes utérins et cystosarcomes de l'ovaire.*

1. Souchinsky, page 18.
2. Souchinsky, page 24.

Ekkert. — *De la respiration cutanée dans l'enfance.*

Ekkert. — *Du changement de la pression sanguine chez les enfants* (1).

Gonduis. — *De l'athéromie de l'arcade palmaire.*

Georgiewsky. — *Du daltonisme.*

Gonokoff. — *Sur la formation de l'urine.*

Iarnowsky. — *Troubles vaso-moteurs de la sécrétion.*

Iarnowsky. — *Des psychoses systématiques.*

Iarnowsky. — *De l'influence de la température sur la reproduction des microbes.*

Iarnowsky. — *Expériences sur les bactéries.*

Kazakewiteh. — *Sur la théorie de la formation du lait.*

Kramin. — *Sur la dystocie.*

Kouznetzoff. — *L'analyse de l'eau des rivières et la contribution de cette dernière à la santé publique.*

Kouznetzoff. — *Physiologie de la respiration.*

Kasine. — *L'analyse du sang chez les nouvelles accouchées et les nouveau-nés.*

Krasine. — *Sur les fibromes post-puerpéraux.*

Krasine. — *De l'ascite chez l'embryon.*

Kapoustine. — *De l'anévrisme de toute l'aorte.*

Lokastoff. — *Sur l'hypertrophie du col de l'utérus.*

Pawlowosky. — *Sur la fièvre intermittente, double fièvre.*

Popoff. — *De la rupture de l'ovaire.*

Starkoff. — *Sur les fractures multiples de l'extrémité supérieure de l'humérus.*

Schabanoff. — *Sur la quantité de l'urine excrétée dans les différentes périodes de l'enfance, dans les conditions normales et sous les régimes différents.*

Schabanoff. — *Sur le traitement de la diphtérie et de la coqueluche.*

1. Souchinsky, page 24.

SCHABANOFF. — *Sur la myosine.*

SCHABANOFF. — *Traitement de la fièvre typhoïde par les bains froids.*

SCHABANOFF. — *Dyspepsie chez les enfants.*

SCHEWELEFF. — *Traitement du cancer du col de l'utérus par la solution bromée.*

ZAWOLSKY. — *De l'anévrisme de l'aorte ascendante.*

ZAWOLSKY. — *De l'influence de la constipation sur la composition de l'urine.*

## CHAPITRE IV

### ANGLETERRE

Le commencement des études médicales dans la nouvelle Bretagne (1) fut très difficile et, les luttes très acharnées. Mme Jex Blake, aujourd'hui docteur distingué, fut chef de la campagne ; c'est à elle que nous devons le récit de l'entreprise qu'elle a dû conduire pour obtenir son admission dans la carrière médicale. Le succès l'attendait pour elle, pour ses collègues femmes, et pour le principe.

En 1869, Mme Jex Blake voulut commencer ses études médicales afin de conquérir ses grades et d'exercer l'art de guérir. Elle tenait à étudier en Angleterre et non à l'étranger ; elle s'adressa donc à l'Université de Londres. Mais les statuts s'opposaient à l'admission d'un étudiant du sexe féminin. Elle se dirigea donc vers Edimbourg. Ici elle trouva quelques amis parmi les professeurs, qui l'engagèrent à suivre les cours, en laissant de côté la question de l'immatriculation. C'est ce qu'elle allait faire quand l'Université mit des bâtons dans les roues et voulut délibérer sur la question. Ce corps déclara que pour un cas isolé, et pour une seule candidate, il ne pouvait prendre de décision, et sembla témoigner le désir

1. *Médical éducation of Vomen*, par Jex Blake, page 3.

de voir quelques personnes se joindre à la jeune dame anglaise. Quatre dames s'adjoignirent à cette dernière qui s'adressa alors au recteur pour lui demander si les élèves femmes seraient admises, à condition d'avoir des cours séparés, et si elles seraient admises à l'immatriculation et aux examens nécessaires pour l'obtention des grades médicaux? La Faculté de médecine se réunit et fut d'avis de permettre aux candidates de se faire inscrire et de suivre les cours, à condition, qu'il en fut fait de spéciaux pour elles, mais sans qu'aucun professeur pût être tenu de faire les cours. Elles devaient s'entendre avec les professeurs disposés à leur donner des leçons sur le chiffre des honoraires.

Le sénat académique appuya cet avis qui fut adopté. En octobre 1869, madame Jex Blake et ses quatre compagnes furent admises à passer l'examen préalable exigé pour les étudiants entrant à l'Université. Toutes réussirent et purent s'inscrire régulièrement, acquittant les droits réglementaires. Elles furent portées sur les registres des étudiants en médecine; cette dernière formalité, obligatoire pour tous les étudiants en médecine, fournit la seule preuve légale de l'époque où les études ont commencé (1).

Pendant six mois tout alla bien. Les étudiantes suivaient les cours qui leur étaient spécialement destinés, identiques d'ailleurs à ceux que suivaient les étudiants; elles subissaient les mêmes examens et obtenaient des notes d'après le même système. Leur travail fut excellent, car aux examens elles furent classées dans les premiers rangs. Tandis que dans la classe de physiologie 25 étudiants sur 127 étaient portés

1. *Idem*, Jex Blake.

sur l' « *honour list* » et en chimie 31 sur 226 ; sur les 5 femmes, 4 méritèrent l'inscription sur le tableau d'honneur. L'une d'elles fut même troisième en chimie.

Ici se place un incident. Les statuts de l'Université disent que les étudiants ayant obtenu les premières places, ont droit aux « *Hope scholarships* », situations privilégiées, créées par le professeur Hope, et qui donnent libre accès au laboratoire. Du moment où les femmes ne pouvaient travailler avec les étudiants, il était présumable que la jeune fille classée troisième sur la liste, et par cela même, en droit d'avoir une des *scholarships*, pourrait et même devrait se voir refuser le privilège inhérent à cette situation ; mais il ne semblait pas que le titre de « *Hope Scholar* » pût lui être enlevé. Ce fut pourtant ce qui arriva, sous prétexte que la jeune fille n'était pas membre de la classe de chimie, puisqu'elle n'avait pas suivi les cours *à la même heure* que les étudiants. En même temps, on lui décernait une médaille à laquelle ont droit les 5 premiers de la classe, et, d'autre part, on lui refusait le certificat ordinaire d'assiduité à la classe de chimie. Or, ce certificat était indispensable. Une jeune étudiante en appela au sénat académique, qui autorisa la délivrance des certificats ordinaires attestant que les cours de chimie avaient été suivis, mais refusa de délivrer la « *scholarships* ». En un mot, la candidate était considérée comme faisant partie de la classe, puis comme n'en faisant pas partie. On lui refusait le titre qu'elle avait gagné, injustice évidente. Cependant les cours reprirent, et, pour la première fois, les étudiants des deux sexes furent réunis, non dans les cours officiels, où la chose était défendue, mais dans des cours auxiliaires, celui de Nicholson, naturaliste

bien connu. Peu après, d'autres professeurs suivirent cet exemple.

Entre temps les étudiantes voulurent étudier ailleurs que dans les livres, et elles demandèrent à être admises dans les salles de la *Royal Infirmary*.

Que se passa-t-il ? On ne le sait guère et on ne le devine pas davantage. Toujours est-il que, l'attitude des étudiants, jusque-là pacifique et courtoise, devint notoirement hostile et grossière, et lorsque les étudiantes demandèrent à pénétrer dans les salles des hôpitaux, ils dressèrent une pétition demandant que cette autorisation leur fut refusée. C'est ce qui arriva. Non contents de ce résultat, les étudiants se firent plus hostiles d'attitude et de langage, et, un jour d'examen, ils réussirent presque à empêcher les étudiantes d'arriver devant leurs examinateurs.

A en juger par les extraits des journaux, la conduite des étudiants fit scandale et leur attira les vertes remontrances de la presse; ils ne trouvèrent rien à répliquer aux réflexions sévères que leur conduite avait provoquées, ni aux railleries du public. Ils n'étaient pas seuls d'ailleurs; plusieurs médecins et professeurs les encourageaient, et l'un de ceux-ci ne craignit pas de dire qu'il avait trop de fils à caser pour jamais faciliter l'accès des femmes dans la profession médicale. C'était donc une question de concurrence qui motivait cette opposition.

Etudier la médecine sans fréquenter l'hôpital, chose impossible. Aussi les étudiantes furent-elles fort en peine quand la *Royal Infirmary* refusa de leur ouvrir ses portes. Heureusement la Direction devait être renouvelée, selon les

statuts. Les élections se préparèrent sur la question de l'admission ou de l'exclusion des étudiantes.

Celles-ci avaient beaucoup de sympathies. Des pétitions lancées par les Edimbourgeoises circulèrent en faveur des étudiantes; des hommes éminents comme Darwin, Galton, Murchison, Huley, Tyndall, Lockxyer parlèrent et écrivirent à l'appui de ces pétitions. D'autre part, les étudiants se rendaient plus ridicules que jamais, et dans une réunion publique, on trouva à leur adresse des compliments auxquels ils ne pouvaient répondre. Plusieurs personnes étaient venues, pour voir à quelles gens les femmes avaient affaire. Le spectacle n'était pas encourageant. Un professeur disait qu'il les fallait exclure de l'hôpital, parce que, les sentiments de délicatesse des étudiants seraient blessés par la présence des femmes. Sir James Cote répliqua que la présence des infirmières ne semblait pas gêner cette délicatesse. Avant les élections, les étudiantes, prenant en considération la sensibilité exquise et même maladives de ces messieursdemandèrent à être admises dans une partie très restreinte de l'hôpital, de façon à ne pas gêner leurs camarades; elles voulaient travailler sans gêner personne et sans imposer leur présence. Mais un nouvel incident vint témoigner de la sympathie que le public portait aux étudiantes.

Madame Jex Blake avait, à propos de l'attitude particulièrement grossière d'un préparateur, déclaré de vive voix et par écrit, que cette attitude ne pouvait s'expliquer que par l'hypothèse d'un état d'ivresse complète. De là, procès intenté par le préparateur, Madame Blake le perdit, et le gagnant obtint pour dommages-intérêts la somme d'un liard. Le jury avait cru donner au plaignant cette modeste sa-

tisfaction sans faire incomber les dépens à la partie perdante. Il n'en fut pas ainsi, et la jeune étudiante fut condamnée aux dépens : près de 23,000 francs. Aussitôt on prit l'initiative d'une souscription pour payer cette grosse somme. En un mois la somme fut souscrite et au delà, ce qui irrita les étudiants ; ils insultaient les étudiantes dans la rue, leur adressaient d'obscènes lettres anonymes : Qui n'est pas né *gentleman*, ne le devient jamais, et ne peut le faire croire. Évidemment, les étudiants d'Edimourg n'éaient pas nés *gentleman*.

Peu après l'occurrence, les étudiantes passèrent un examen très satisfaisant.

Enfin se firent les élections au *Royal-Infirmary*. Elles furent favorables en ce sens que la majorité se déclara pour l'admission des femmes. Un professeur eût du succès en déclarant qu'il lui paraîtrait monstrueux que, dans un pays où les rênes du Gouvernement étaient confiées à une femme, l'on n'osât confier à des femmes le soin d'ordonner une médecine ou de prescrire un vésicatoire. Mais grâce à divers prétextes, la majorité fit suspendre pendant près d'un an la validation des élections. Elle faillit ainsi obtenir de mettre le conseil, élu pour un an, hors d'état de délibérer et de voter l'admission des étudiantes. C'était une manière de gagner du temps et de préparer des élections plus favorables. Mais quinze jours avant l'époque du renouvellement, les élections purent être validées et les élus purent voter.

Les étudiantes étaient admises dans les salles, à condition qu'elles iraient seulement dans les services dont les chefs voudraient bien les recevoir, soit dans un sixième environ des services et à des heures où il n'y aurait pas d'étudiants

présents. Ce point acquis, les étudiantes se mirent au travail, grâce à l'obligeance des chefs qui consentirent à faire deux visites, l'une avec les étudiants, l'autre avec les étudiantes, car la séparation des sexes avait été exigée.

La sympathie publique soutenait toujours les étudiantes Un inconnu apporta 25,000 francs pour les aider dans leurs études.

En réalité, on avait autorisé les étudiantes à commencer leurs études, mais non à conquérir leurs grades. Or autoriser les étudiantes à étudier la médecine, c'était les autoriser à aller jusqu'au bout. La Faculté s'y refusa. De là un procès que les étudiantes perdirent. Encore 20,000 francs en frais de justice. Elles se retournèrent vers diverses universités, mais en vain, et décidèrent, pour le moment de continuer leurs études, sans se préoccuper du diplôme. Celles-ci achevées, la question du diplôme se représenta. Il fallait en finir. Les étudiantes s'adressèrent au Parlement. Ce fut long. Il fallut recruter des amis, des partisans pour appuyer la pétition, le bill fut plusieurs fois ajourné pour différentes raisons; il fallut provoquer un mouvement public pour le soutenir. Mais tout échoua; le bill fut repoussé. Les étudiantes pensèrent à autre côté. Elles se mirent en devoir de créer à Londres une école de médecine pour femmes.

Un Conseil (1) provisoire composé de 24 médecins parmi lesquels on voit Dr Anstie, Burdon Sanderson, Dr Chambers, Dr Bastian, Dr Hart, professeur Huley, organisèrent.

1. Trasenster. *L'instruction supérieure de la femme.* Paris, 1886; page 27. *Verviers.*

la nouvelle institution. Il fallait pourvoir à un enseignement médical complet, disposer de la clinique d'un grand hôpital et obtenir l'autorisation pour les élèves de se présenter aux examens officiels.

*La London School of medecine for women* ouvrit en octobre 1874 avec 23 étudiantes et avec le concours de professeurs distingués. Pour être admises les étudiantes devraient subir un *Examen of arts* devant l'une des universités anglaises ou certaines universités étrangères, telles que Melbourne et Michigan. Les certificats devraient comprendre l'anglais, l'histoire, la géographie moderne, le latin, l'arithmétique, l'algèbre, les deux premiers livres d'Euclide, la mécanique élémentaire et une des connaissances suivantes au choix : grec, français, allemand, italien ou une autre langue moderne, logique, botanique et chimie élémentaire.

En 1876, s'ouvrirent les portes des écoles d'Edimbourg et de Dublin.

En 1877, le Comité obtint la faculté de donner l'enseignement clinique au *Royal free hospital* qui n'est pas fréquenté per les étudiants. Appuyé par des membres influents des deux chambres, il demanda en 1876 à la législature l'admission de ses élèves aux examens réguliers.

Le Conseil général de médecine consulté par le gouvernement répondit que l'étude et la pratique de la médecine et de la chirurgie pour ces femmes présentaient certaines difficultés, mais qu'il ne trouvait pas qu'on dut les exclure de cette profession.

Le parlement vota une loi qui n'imposait pas, mais permettait aux jurys d'examen de conférer les diplômes aux fem-

mes (1). Aussitôt plusieurs étudiantes demandèrent à être admises aux examens de l'Université Royale d'Irlande *et du Kings and Queens College of Physicians in Irland.* Leurs requêtes furent accueillies. Elles ont toutes obtenu d'être inscrites comme médecins réguliers.

Le réglement de 1882 de la *Royal University of Ireland* contient un article admettant les étudiants des deux sexes « à tous les degrés, honneurs, concours, prix et bourses de cette université. Les examens pour les femmes se font séparément de ceux des hommes, mais aux mêmes jours. »

L'école ne se soutient que par les rétributions des élèves et des souscriptions volontaires. Une dame de la Nouvelle Galle du Sud lui fit un don de 175,000 fr.

La première année (2) à l'école des femmes à Londres, il y eut 23 élèves.

| | |
|---|---|
| 6 nouvelles. . . . . | 1875 |
| 2 « . . . . . | 1876 |
| 9 « . . . . . | 1877 |

En 1881 (3) miss Prideaux reçut une médaille d'or pour l'anatomie. En 1882, mistres Scharlieb reçut, une médaille d'or pour l'obstétrique ; la même année 6 élèves ont eu des mentions honorables.

1. *Trasenster*, page 28.
2. Chadwick. *The study and practice of medicine by women*, dage 456, New-York.
3. *Médical women*, par *Jet Blake*, page 18.

Aujourd'hui le nombre des femmes médecins à Londres (1) est de 70, chiffre représentant seulement les diplômées d'Angleterre, et l'on sait qu'à la Faculté de Zurich et aux États-Unis, il y en avait un nombre assez considérable. Dans ce contingent de 70, on compte 3 chirurgiennes. Presque toutes prennent pour spécialité les maladies des femmes et enfants.

Édimbourg compte 5 femmes médecins ; Dublin 2 ; il y en a aussi à Bristol, Leeds, Birmingham, Manchester... et en beaucoup d'autres villes. A Londres Mme Marshall est médecin des postes et destélégraphes.

Parmi elles il en est 15 de mariées.

Quatre hôpitaux de *Londres* sont dirigés par des femmes :

1. — *Le nouvel hôpital des femmes :* docteurs Élisabeth Blackwell, Garrett-Anderson, Louisa Atkins, Mary Marshall, Mme de la Chervis. Deux chefs de clinique : docteurs Miss Hitchcock et Miss Goodman.

2. — *Dispensaire pour femmes et enfants :* docteurs Élisa Dunbar, Mary Marshall, Mme Rushbrook, Édith Shove.

3. — *Clinique Clapham pour les sages-femmes :* docteurs Anna Call, Jane Haskew.

4. — *Dispensaire médical Clapham :* docteurs Anna Call et Jane Haskew.

ÉDIMBOURG

1. — *Hôpital et dispensaire pour femmes et enfants :* docteurs Sophia-Jex Blake et Mary Crawley.

1. Jex Blake, page 17.

2. — *Dispensaire Canongate Christian* : docteur Alice Ker.
3. — *Stockbridge dispensaire pour femmes et enfants* : docteur Alice Ker.

BRISTOL

*Dispensaire pour femmes et enfants* : docteur Élisa Dunbar.

BIRMINGHAM

1. — *Midland hôpital pour les femmes* : docteur Annie Clark.
2. — *L'hôpital des enfants malades* : médecin extraordinaire, Annie Clark.

Le docteur Lawson Tait a dans son service, à Birmingham, un chef de clinique et deux internes-femmes.

MANCHESTER. — *Dispensaire pour femmes et enfants.* Docteur Anna Dahms.

*La London School of medicine for women* (1) compte 18 professeurs, dont 5 femmes. — Recteur, Mary Dowson. — Doyen, Garrett-Anderson, professeur d'anatomie, Dunbar ; de pathologie interne, M^me^ Garrett-Anderson, de gynécologie, Louisa Atking ; de médecine légale, M^me^ Scharlieb ; d'hygiène, Sophia-Jex Blake. Elle est actuellement fréquentée par 72 élèves. Douze étudiantes se sont présentées récemment au 1^er^ lettres et au 2^me^ lettres examen des Collèges royaux de médecine et de chirurgie d'Édimbourg. Toutes ont passé avec succès.

Miss Waterston, docteur en médecine du collège de Londres vient la première de passer les examens de la Société

1. *Glasgow Herald*, 21 septembre 1888.

de Psychologie et a été diplomée, la première, pour les maladies mentales. L'école d'Édimbourg possède 21 étudiantes et celle de Dublin 7 qui ont obtenu les mêmes succès que leurs compagnes de Londres. 7 obtinrent les premiers rangs, et à la distribution des prix 17 sur 21 ont obtenu les chaleureuses félicitations du président du Collège d'Édimbourg.

---

# CHAPITRE V

## Suisse (Zurich)

L'inscription des femmes (1) à la Faculté de médecine de Zurich date de 1864. Deux russes, M[lles] Souscoff et Kochevareff s'inscrivirent les premières. Le recteur de l'Académie répondit à leur demande : « A condition que vous vous soumettiez aux mêmes lois, aux mêmes réglements que les étudiants, je ne m'opposerai point à ce que vous fassiez chez nous vos études médicales. » Le Conseil académique se montra leur « chaleureux partisan. »

Le nombre d'étudiantes régulièrement inscrites par années furent les suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2 | étrangères (russes) | | | 1864—65 |
| 2 | » | | | 1865—66 |
| 2 | » | | | 1866—67 |
| 4 | » | | | 1867—68 |
| 8 | » | 1 | suissesse | 1868—69 |
| 13 | » | 1 | » | 1869—70 |
| 17 | » | 1 | » | 1870—71 |
| 51 | » | 2 | » | 1871—72 |
| 88 | » | 2 | » | 1872—73 |
| 18 | » | 2 | » | 1873—74 |

1. *Statistik der Universität Zurich* par Pedell, page 52.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 19 | » | 1 | » | 1874—75 |
| 24 | » | 2 | » | 1875—76 |
| 20 | » | 1 | » | 1876—77 |
| 16 | » | 1 | » | 1877—78 |
| 12 | » | 1 | » | 1878—79 |
| 12 | » | 1 | » | 1879—80 |
| 8 | » | 1 | » | 1880—81 |
| 12 | » | 1 | » | 1881—82 |
| 17 | » | 0 | » | 1882—83 |
| 28 | » | 5 | » | 1883—84 |
| 21 | » | 8 | » | 1884—85 |
| 24 | » | 9 | » | 1885—86 |
| 25 | » | 12 | » | 1886—78 |
| 34 | » | 10 | » | 1887—88 |

Voici quelques titres de thèses avec les noms d'auteurs toutes soutenues à la Faculté de Zurich.

1867. M^lle^ Sousloff. — *Contribution sur la physiologie des cœurs lymphatiques, travail couronné par l'Académie de médecine*-

1870. M^lle^ Morgan. — *Sur l'atrophie musculaire progressive.*

1871. M^me^ Bokoff. — *L'étude sur la kératite consécutive à l'hypopyon.*

M^lle^ Dimock. — *Sur les différentes formes de la fièvre puerpérale d'après les observations de la maternité de Zurich.*

1872. M^me^ Atkins. — *Sur la gangrène pulmonaire chez les enfants.*

M^me^ Walker. — *Sur l'oblitération des artères cérébrales,*

1873. M^me^ Jakowleff. — *Sur la kératite interstitielle diffuse.*

M^me^ Prugeansky. — *Sur les kystes hydatiques du foie multiloculaires et ulcérés.*

1874. M^lle^ Vögtlen. — *Sur l'état des organes génitaux dans la période puerpérale.*

Mlle Kleinmann. — *Sur les causes de la mortalité chez les enfants.*

1875. Mlle Lehms. — *Sur la thérapeutique des fibromes de l'utérus.*

1876. Mlle Sinclair. — *Considérations expérimentales sur la genèse de la cataracte capsulaire acquise.*

Mlle Tiburtius. — *Sur la paralysie des extenseurs dans l'intoxication saturnine et son rapport avec les maladies des reins.*

1877. Mlle Tomaszewicz. — *Contribution sur la physiologie du labyrinthe de l'oreille interne* (médaille d'or).

Mlle Macdonagh. — *Sur les expériences microscopiques de la composition de la farine pour les enfants.*

Mlle Farner. — *Contribution à l'étude de l'atrophie cérébrale partielle avec l'hydrocéphalie chronique.*

1879. Mme Hugounay. — *Sur les opérations du croup.*

Mlle Kendall. — *Sur l'herpès cornéen.*

Mlle Ljocic. — *De la maladie de la macula lutea dans la myopie progressive.*

1880. Mlle Keck. — *Sur les bronchotomies strumeuses.*

Mlle Witney. — *Sur un cas de pyocéphale.*

Mlle Smith. — *Contribution à l'étude du rachitisme fœtal.*

1882. Mme Powers (1). — *Contribution à l'étude des psychoses menstruelles.*

Trois docteurs femmes exercent à Zurich, et soignent les maladies des femmes et des enfants. L'une d'elles a épousé un professeur de géologie et a deux enfants. La Faculté de médecine (2) de Genève a été créée en 1876, et dès le début, les femmes ont été autorisées à étudier la méde-

1. *Table des thèses,* page 36 de Pedell.

1 *Renseignements fournis par* M. *Lugon, secrétaire caissier de l'Université.*

cine. Voici par années le nombre des étudiantes régulièrement inscrites.

| | |
|---|---|
| 1877—78. . . . . . | 4 |
| 1878—79. . . . . . | 2 |
| 1879—80. . . . . . | 4 |
| 1880—81. . . . . . | 7 |
| 1881—82. . . . . . | 7 |
| 1882—83. . . . . . | 8 |
| 1883—84. . . . . . | 7 |
| 1884—85. . . . . . | 5 |
| 1885—86. . . . . . | 8 |
| 1886—87. . . . . . | 6 |
| 1887—88. . . . . . | 8 |

Cinq femmes médecins exercent à Genève, dont une oculiste. Quatre s'adonnent à la clientèle féminine. Quatre sont mariées et mères de familles.

### Berne

En 1887-88, 49 étudiantes, une suissesse ; pas de femmes docteurs.

### Lausanne

En 1887-88, une étudiante suissesse.
2 femmes docteurs,
Il y a deux femmes docteurs à Bâle.
Il y en a 3 à Lucerne.

## CHAPITRE VI

### AMÉRIQUE

On est frappé du rôle que la femme a pris aux Etats-Unis et de l'horizon étendu qui s'ouvre devant elle. Il semble que rien ne soit interdit à ses aspirations et même à ses espérances ; et la scission qui dans l'ancien continent s'accuse entre les occupations et les aptitudes des deux sexes est sur le point d'y disparaître.

Les Américaines (1) ont commencé l'expérience des femmes médecins bien avant tous les autres pays. Sa première diplomée, fut Elisabeth Blackwell qui reçut le diplôme de docteur en 1847. Étant institutrice dans une école communale du Kentucky, miss Blackwell s'occupait de la médecine durant ses loisirs et pendant ses veilles. Comme beaucoup d'autres femmes aux États-Unis qui exercent la médecine dans les campagnes, sans avoir fait d'études officielles préalables, elle eût pu pratiquer cet art sous sa responsabilité personnelle ; mais le *doctorat marron* lui déplaisait ; il lui semblait présenter plus de dangers que d'avantages pour les malades, et, avant tout, elle voulait que la femme, aussi bien que l'homme, conquît par sa science, réelle et officiellement constatée, le droit d'exercer la médecine. Après une année de réflexions sérieuses et d'études préparatoires, elle entra dans un pensionnat de jeunes filles à Charlestown

1. Mme A. Gael. *La femme médecin*, 1868, page 63.

où ses leçons furent largement rétribuées. En mai 1844, elle vint habiter Philadelphie. Vainement, elle demanda qu'on l'admit comme étudiante dans l'une ou l'autre des écoles de médecine. Scandalisés et irrités d'une pareille demande, les chefs de ces écoles la repoussèrent sous prétexte, qu'elle était sans précédent; « les portes des amphithéâtres et des hôpitaux furent donc fermées à l'audacieuse qui osait aspirer à une carrière jusqu'alors réservée aux hommes. » Force fut à Miss Blackwell de s'en tenir à des cours particuliers d'anatomie, de dissection et d'accouchement. Mais elle sentait qu'elle apprendrait bien davantage dans les cours suivis d'une école spéciale. D'ailleurs, son but étant d'arriver au diplôme, il fallait qu'elle passât par l'une ou l'autre de ces écoles. Si elle n'eût travaillé que pour elle, peut-être les difficultés l'eussent-elles rebutée, mais elle puisait un redoublement de courage dans sa volonté ferme d'ouvrir la carrière médicale aux femmes, qui, dans l'avenir se sentiraient capables de l'aborder et d'en accepter comme d'en remplir dignement les devoirs. Pour conquérir ce diplôme, elle se procura la liste des écoles de médecine aux États-Unis, et elle adressa au directeur de chacune d'elles une demande d'admission. Toutes furent repoussées. Durant plusieurs mois, elle dut penser que sa tenacité serait forcée de fléchir. Enfin les barrières qu'on lui opposait s'abaissèrent et la Faculté de Geneva (État de New-York) lui offrit ses portes. Après avoir longuement disserté sur sa demande les professeurs eurent « le bon sens et la justice » de convenir qu'aucune raison valable n'interdisait à une femme l'entrée des écoles de médecine. Néanmoins, avant de rien décider, ils jugèrent prudent de soumettre la question aux étudiants eux-mêmes : S'ils ap-

prouvaient l'admission de Miss Blackwell, ils prenaient l'engagement moral de respecter la femme dans le condisciple. Les étudiants examinèrent la proposition très sérieusement et se prononcèrent comme leurs professeur. Une copie de ces conclusions, accompagnée d'une lettre portant la signature de tous les membres de la Faculté fut adressée à miss Blackwell qui se rendit immédiatement à Geneva, et fut inscrite en novembre 1842, sous le n° 417. Dès son admission et jusqu'à ses derniers examens elle fut toujours nscrite aux premiers rangs. Aussitôt son diplôme obtenu, Dr Elisabeth Blackwell alla compléter ses études médicales en Angleterre, en Allemagne, et enfin à Paris. Elle fut reçue à la Maternité, mais avec beaucoup de difficultés, à cause de sanationalité étrangère, et, comme faveur personnelle, quelques médecins en renom lui fournirent de temps à autre l'occasion de visiter les hôpitaux.

La même année une école de médecine pour les femmes se fonda à Boston (1). Un collège du même genre fut institué à Philadelphie en 1850. Quant à la médecine pratique les étudiantes furent obligées d'avoir recours aux médecins qui voulaient bien les initier.

Parmi les nombreuses institutions d'enseignement médical d'Amérique, les plus importantes sont le Collège de médecine pour les infirmières de New-York, fondé en 1868 et celui de Chicago ouvert en 1870. En 1871, la Faculté de médecine de l'Université de Michigan, et la grande école de Philadelphie se sont ouvertes aux femmes ; on pourrait encore citer les collèges qui les admettent : à Cincinnati, à Kansas, à Louisville, à Boston, à San Francisco. 400 élèves ont fréquenté ces écoles, et ont presque toutes après

1. *Essai sur la condition des femmes en Amérique*, 1883, page 362.

5 ans d'études subi leurs examens et obtenu le diplôme de docteurs. Actuellement on compte plus de 360 élèves femmes dans chacun des 3 collèges (1) spéciaux : ceux de *New-York*, de *Philadelphie* et de *Chicago*.

Les écoles mixtes sont beaucoup plus nombreuses et contiennent une certaine quantité d'élèves femmes.

Parmi les 38 États de l'Union (2) New-York, Pensylvanie, Massachussets ont le plus grand nombre de femmes médecins. Dans les États du Sud ; on en trouve plusieurs en Kansas, Arkansas, Kentucky et Nevada.

Actuellement la Confédération ne compte pas moins de 3000 (3) femmes médecins, dont :

450 à New-York.
580 à Brooklyn.
460 à Philadelphie.
375 en Massachuset.
270 en Pensylvanie.
345 à Boston.
180 à Michigan.

Le nombre de diplômées « régulières » s'élève à 1925.

580 sont allopathes.
130 homéopathes.
460 spécialistes pour les maladies des accouchées.
150 s'occupent de gynécologie, chirurgie comprise.
65 d'orthopédie.

1. *The London Medical Recorder*, 20 septembre 1888, page. 93 1
2. *Essai sur la condition des femmes en Amérique*, 1883, page 363.
3. *Medical and surgical Reporter*, 26 janvier 1888.

30 d'électro-thérapsie.

70 des affections mentales.

40 ont adopté la spécialité des maladies des yeux et des oreilles.

En outre :

70 sont engagées comme médecins des hôpitaux et chefs de clinique.

95 comme professeurs des écoles.

En Pensylvanie (1) Massachusets, Iowa et Michigan les femmes-docteurs occupent depuis plusieurs années des fonctions officielles dans les asiles d'aliénés.

Elles ont établi plusieurs hôpitaux, où elles remplissent les fonctions de médecins résidents et attachés. Le premier de ce genre fut organisé à New- York en 1857 avec 3 premières femmes docteurs : Elisabeth Blackwell, Emily Blackwell et Mary Zakrrewska.

En 1861, Dr Mary Zakrrewska devint médecin en chef du nouvel hôpital anglais pour femmes et enfants à Boston.

En 1862 un semblable hôpital fut ouvert à Philadelphie, à la tête duquel on voit les docteurs : Anna Preston et Emmelina Claveland.

En 1865 un hôpital fut établi à Chicago par les efforts du Dr Mary Thomson.

Plusieurs autres, ainsi que des dispensaires de moindre importance ont été établis à San Francisco, à Detroit, Jersey-City et autres villes.

Parmi les praticiennes un très petit nombre sont mariées. Toutes se sont créé une situation aisée et honorable.

Pendant la guerre de Sécession (2), deux docteurs Mary

1. *Essai sur la condition des femmes*, 1883 page 362.

1. *Gazette hebdomadaire*, 26 janvier 1883, page 57.

2. *Womans. medical College of the New-York infirmary*, June 1888.

Walker et Maria Hity servant comme chirurgiens dans l'armée fédérale, ont soigné des blessés sur le champ de bataille au milieu des balles et des boulets.

L'une d'elles, Maria Hity, fit toute la campagne de Virginie ; reçut plusieurs blessures et perdit même un œil.

A l'école de médecine des femmes à *New-York infirmary*, il y a 30 professeurs dont 16 femmes.

*Elisabeth Blackwell*, professeur honoraire d'hygiène.

*Emily Blackwell*, doyen de l'école et professeur d'obstétrique et de gynécologie.

*Mary Putnam-Jacobi*, professeur de matière médicale et de thérapeutique.

*Mary Wattles*, professeur d'anatomie.

*Joséphine Chevallier*, professeur de chimie.

*Marie Chevallier*, professeur de physiologie.

*Elisabeth Cushier*, professeur adjoint d'obstétrique et de gynécologie.

*Gertrude Kelly*, professeur adjoint d'anatomie.

*Sarah Menutt*, professeur de gynécologie.

*Sarah Welt*, professeur de médecine pratique.

*Grace Peckham*, professeur de gynécologie.

*Annie Daniels*, professeur pour les maladies d'enfants

*Eléonor Kilham*, professeur d'obstétrique.

*Alfreds Withington*, professeur de physiologie.

*Virginia Dawis*, professeur de thérapeutique.

*Sarah Angie French*, professeur de pathologie externe.

Thèse soutenues au *Woman's médical collège* à New-York.

Caroline Hamilton. — *Hernie diaphragmatique congénitale*, (médaille d'or).

Magaret Hinford. — *Sur les hémorrhoïdes*.

Alice Wakefield. — *Relation entre la respiration et la circulation*.

EMMA WALSER. — *Thérapeutique diétique dans les maladies des enfants.*

*L'école de médecine* (1) *Woman's medical College of Pensylvania à Pilhadelphie,* a 29 professeurs, dont 15 femmes :

*Clara Marshall*, professeur de matière médicale et de thérapeutique générale.

*Frances Emily White*, professeur de physiologie et d'hygiène.

*Anna Broomall,* professeur d'obstétrique.

*Hannach Crossdale*, professeur de la clinique infantile.

*Amy Barbon*, professeur d'ophtalmologie.

*Elisabeth Bundy*, professeur d'anatomie.

*Suzan Stackhouse*, professeur de pathologie externe.

*Helen Thomson*, professeur de chimie.

*Anna Fullerton*, professeur d'obstétrique.

*Lucy Tappan*, professeur adjoint de gynécologie.

*Emma Boone*, professeur de matières médicales.

*Mary Willit,* professeur de médecine pratique.

*Emma Musson*, chef de laboratoire de physiologie.

*Caroline Purnell*, professeur de gynécologie.

*Marie Formad*, prosecteur.

*Rachel Bodley* doyen de la faculté.

Thèses soutenues en 1888, au « *Woman's medical College* de *Philadelphie* (2). »

ELEONOR ADAMSON. — *Sur la tuberculose pulmonaire.*

JEANNE BEUNETTE. — *Sur la chimie sanitaire.*

IDA BRIMMER. — *Sur le coryza primitif.*

LAURA CHAPIN. — *Sur l'antisepsie dans l'obstétrique.*

IRANEG COPELAND. — *Sur le ramollissement cérébral.*

ELISABETH COMBY. — *Sur les calculs urinaires.*

MARY COTTON. — *Sur la fièvre intermittente dans les vallées de l'Ohio en 1821-24.*

1. *Woman's médical collège*, mai 1888.
2. *Idem*, page 4.

Ida Curry. — *Du bacille de la tuberculose.*

Alice Ernst. — *Sur les anévrysmes.*

Mary Gaston. — *La théorie microbienne dans les maladies.*

Elisabeth Greenbant. — *Sur la fièvre typhoïde.*

Amelta Gilmore. — *Des lavements gazeux dans la phthisie.*

Lee Haynes. — *Des vêtements hygiéniques.*

Elsie Hove. — *Sur la péritonite pelvienne.*

Kate Hurel. — *Des sources de la chaleur animale et de la fièvre.*

Verima Harris. — *Du choléra infantile.*

Sophia Johnson. — *De l'influence mutuelle de l'âme et du corps dans la santé et dans la maladie.*

Lucia Lane. — *Quelques observations sur le bassin.*

Sarah Lockrey. — *Accidents de la fièvre typhoïde.*

Emma Lord. — *Sur les monstruosités obstétricales.*

Emma Mekee. — *Les poisons névrosthéniques et corrosifs.*

Lucy Robinson. — *Paralysie agitante.*

Jeannette Scott. — *Grossesse extra-utérine.*

Stella Taylor. — *Goître excphtalmique.*

Julia Feele. — *Sur la diète.*

Frances Weidner. — *Sur le rachitisme.*

## INTERNAT EN AMÉRIQUE (1).

On sait combien il a fallu lutter pour obtenir l'internat des femmes en France ; pareille lutte s'est produite en Amérique.

De grands efforts avaient été tentés par plusieurs médecins attachés à l'hôpital de Cook pour empêcher la nomination de deux femmes médecins qui au moment des épreuves du concours avaient été reçues l'une comme interne fixe ; l'autre comme suppléante. La justice a fini par l'emporter. La

1. *Woman's Médical Tribune* du 4 juin 1888.

bataille est terminée, et l'hôpital de Cook, possède 3 femmes médecins. Malgré l'influence du Dr Donforh, le sexe féminin avait été battu en 1879, et le concours n'avait pas été autorisé. Mais en 1881 une jeune femme du collège médical de Chicago obtint la première place ; elle fit « très bien » son service réglementaire durant les 18 mois sous la direction du docteur Gunn et reçut son diplôme.

Grâce à l'influence du club des femmes de Chicago l'hôpital des femmes du Dr Byford a deux internes femmes et son comité supérieur renferme les deux sexes.

Les collèges Hanemann et Bennett sont des collèges mixtes où les internes sont choisis au concours.

Dans l'Illinois l'infirmerie pour les yeux et les oreilles a une place d'interne accessible à une femme ; donnée au concours.

L'asile des aliénés a deux internes femmes salariées ; et l'infirmerie de la maison des pauvres une.

Les places sont à la nomination du club féminin de Chicago.

L'hôpital pour les accidents possède un conseil supérieur mixte.

L'hôpital de Cook est le seul établissement public qui admette les femmes au concours. Si limités que soient ces résultats on se félicite de les avoir obtenus.

### MEXIQUE (1)

*Madame Mathilde Montoya* a été reçue docteur chirurgien. Elle a passé de brillants examens qui lui ont valu d'être félicitée par les professeurs de l'École Nationale à Mexico.

1. *Progrès médical*, 3 mai 1888.

## CHAPITRE VII

### INDES (1)

Les femmes indoues des classes élevées et des moyennes vivent dans une réclusion presque complète. Leur religion s'oppose à ce qu'elles soient traitées par des hommes en cas de maladies et d'accouchement. — Lorsque par extraordinaire un médecin est appelé, un rideau le sépare de sa cliente, il ne peut que lui tâter le pouls et poser quelques questions ; aussi le chiffre de la mortalité est-il très élevé chez les femmes et chez les enfants.— Les autorités anglaises se sont préocupées de cet état de choses et de nombreuses associations, ayant en général un but de prosélitysme se sont proposé d'ouvrir aux femmes des écoles de médecine. — En 1885 la reine Victoria chargea la femme du vice-roi des Indes d'étudier la question et de donner aux efforts une impulsion nouvelle. — La vice-reine s'acquitta de sa tâche avec énergie. — Elle se mit en rapport avec plusieurs princes et fonda une association ayant pour objet de procurer aux femmes indoues des soins médicaux et appropriés. — Le 13 août 1885, la reine Victoria, patronesse de l'œuvre promit de donner chaque année une médaille d'or à celles qui auraient passé les plus brillants examens dans les universités de Calcutta, Bombay, Madras et Lahore. — — L'association travaille à former un corps de femmes doc-

1. *Semaine médicale*, du 18 avril 1888.

teurs, de gardes malades, d'infirmières et d'accoucheuses; à fonder des dispensaires et hôpitaux et de créer des salles nouvelles pour femmes dans les établissements déjà existants. L'association interdit tout *prosélytisme* est placée sous la surveillance d'un Comité central présidé par la vice-reine et composé de notabilités anglo-indoues; il se réunit une fois par semaine à Calcutta et une fois par mois à Simla.

L'association compte actuellement huit branches aux Indes et en Birmanie.

La branche du Bengale patronne le « *Surnomoyi hotel* » fondé par la Maharani Surnomoyi, dans lequel logent les étudiantes qui suivent les cours de l'Université et les collèges médicaux de Calcutta.

Un dispensaire pour femmes a été ouvert, en avril 1886 à Calcutta, sous la direction d'une dame docteur ; des établissements analogues fonctionnent à Madras, Bombay, Mysore, Allahabad, etc., et leur nombre s'accroît

— On compte en ce moment aux Indes une centaine de femmes qui exerçent la médecine, et parmi elles 3 docteurs de Paris et 3 de Berne ; les autres possèdent pour la plupart des diplômes américains ou indous. Tout récemment deux dames bengalaises se sont présentées à l'examen pour le grade de docteur au collège médical de Calcutta ; l'une d'elles a obtenu le premier rang sur la liste.

Il y a 3 hôpitaux : celui de Kama à Bombay ; la clinique de la vice-reine à Calcutta et l'hôpital de la Maternité à Lahore. *Kama hospital* a pour docteurs : Miss Pechey, Miss Van Overbeke et Miss Litherwood.

*Calcutta-Lady Dufferins Dispensary.*

Isa Foggo médecin principal.

*Lahore Maternity hospital* docteur : *Elisa Bielby.*

1. *Medical Institutions in India*, par JEX BLAKE, 1888, page 16.

## CHAPITRE VIII

### 1 §. — ALLEMAGNE

C'est en 1865, à l'école de médecine de Munich que les premières Allemandes ont étudié la médecine.

En 1865 il y avait 1 étudiante
1866 » 2 »
1867 » 4 »
1868 » 8 »
1869 » 16 »

Cette recrudescence subite fit grand bruit et la réaction s'en mêlant les élèves furent forcées de quitter l'école.

En 1873 on leur a de repermis d'étudier la médecine, mais à Leipzig, et comme simples auditrices.

En 1876 Franziska Tiburtius obtint le grade de docteur, à la Faculté de médecine de Zurich ; elle rentra à Berlin et y établit un petit hôpital et une clinique sous sa direction. Mais en 1880 un décret impérial défendit aux femmes d'étudier la médecine et de passer les doctorats. A ce propos, la femme d'un professeur de Tubingue vient de publier une brochure invitant les dames à signer une pétition tendant à obtenir pour les femmes docteurs diplômées à Zurich le droit d'exercer la médecine. Jusqu'à présent, cette autorisation n'a pas été accordée.

1. *Study and Practice of. Medecine by Women* par Chadwick, page 453.

## § 2. — Autriche-Hongrie (1)

Une demoiselle de Prague qui a pris à Zurich le titre de docteur en médecine a demandé au ministre de l'instruction publique la reconnaissance de son diplôme et l'autorisation d'être admise aux examens de la Faculté de Vienne. Le ministre n'a pas donné de suite à sa demande, alléguant que l'exercice de la médecine n'est pas accordé aux femmes en Autriche.

En regard de ce fait nous pouvons citer l'article inséré dans le *Womans Medical tribune* du mois d'août 1888 ; relatant que plusieurs Américaines ayant fait des études chirurgicales dans leur pays, furent invitées à quatre reprises par le professeur Billroth de Vienne à assister à sa clinique et à ses opérations. Il les conduisit à son musée, où elles purent juger et apprécier ses triomphes chirurgicaux. Ce chirurgien éminent était, il y a quelques années, au nombre des opposants à l'admission des femmes aux collèges médicaux. Le fait d'avoir invité les Américaines à assister à sa clinique causa un véritable émoi à Vienne, et tous les journaux en parlèrent.

## § 3. — Belgique (2)

1 femme docteur, qui avait étudié à Berne avait obtenu en 1884 le grade de docteur ès-sciences et de docteur en médecine. Diplômée à Bruxelles en 1886. Elle est installée à Ixelles et réserve ses soins aux maladies des femmes.

1. *Revue médicale de l'est*. Juin 1888.
1. 10 mai 1886, *Progrès médical*.

On compte actuellement :

3 étudiantes à Bruxelles.
2 » à Gand.
5 » à Liège.

§ 4. — Espagne (1)

Deux femmes docteurs diplômées à Madrid.

§ 5. — Finlande (2)

Les journaux finlandais du 1 juillet 1882 annoncent que Mademoiselle Rose Pleikel, docteur en médecine vient d'être nommée médecin municipal de la ville de Helsingfors. Cette nomination a été faite sur la demande de 700 habitants qui avaient signé une pétition au conseil municipal.

§ 6. — Italie (3)

Le règlement de 1876 permet aux femmes d'étudier la médecine.

Six femmes docteurs dont trois à Bologne, une à Naples, une à Turin ; cette dernière est médecin de la reine. Une à Florence. Mme Catani docteur en médecine de la faculté de Bologne a été nommée professeur de pathologie interne à l'Université de Pise.

§ 7. — Japon (4)

Un journal japonais nous apprend qu'une dame chinoise qui a étudié la médecine aux États-Unis, est actuellement

1. *Gazette hebdomadaire*, 25 août 1882.
2. *Progrès médical*, 1 juillet 1882.
3. *Study in Italy Chadwick*, page 45.
4. *Auceng journal* de mai 1888.

médecin de l'impératrice de Chine ; elle a une grande clientèle, exclusivement de femmes.

§ 8. — Perse (1)

A Ispachan trois dames russes, docteurs en médecine ont fondé récemment un hôpital de consultations pour les femmes musulmanes et ont donné en 1887, 2,500 consultations.

§ 9. — Roumanie (2)

A Bucharest opèrent deux docteurs femmes dont une Mlle Coutzarida, diplômée à Paris.

§ 10. — Scandinavie (3)

En 1870, l'Université de Stockholm inscrivit 5 femmes comme étudiantes en médecine. Une école médicale spéciale fut créée en 1871 à Göthenburg. La faculté de Christiania compte 4 étudiantes, 3 chirurgiennes et 2 médecins femmes.

§ 11. — Turkestan (4)

Dans des notes transmises de l'Asie centrale à la Société de Géographie M. Muller dit que dans le Turkestan les femmes médecins sont très recherchées par la population musulmane. Il cite une dame russe, qui, après avoir achevé son cours à Saint-Pétersbourg, pratique parmi les turques ; elle s'est fait une excellente clientèle.

1. *Progrès médical*, août 1887.
2. *Renseignement particulier de Bucharest.*
3. *Study women and praticcof Medecine by* Chadwick, page 454.
4. *Progrès médical* du 28 août 1888.

## CONCLUSIONS

Les conclusions de cette thèse s'imposent : la seconde moitié du XIXe siècle a été signalée par un mouvement général d'émancipation intellectuelle et professionnelle des femmes.

Toutes les nations civilisées ont fourni leur contingent féminin à l'étude et à la pratique des sciences médicales.

Partout les femmes qui ont, à l'avant-garde, combattu pour leur émancipation intellectuelle et professionnelle ont eu des difficultés de toutes sortes à vaincre ; mais partout jusqu'à présent du moins, la victoire leur est demeurée.

Il nous reste un pieux devoir à remplir, celui de remercier la France pour l'hospitalité qu'elle nous a accordée ; qu'elle me permette de la saluer en l'appelant ma seconde patrie.

---

Vu par le Président,
STRAUS

Vu par le Doyen,
BROUARDEL.

Vu et permis d'imprimer,
Le Vice-Recteur, de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

---

MAYENNE. — IMPRIMERIE DE L'OUEST, A. NÉZAN